

ELECTIONS LOCALES :

Le vote débute dans les bureaux itinérants du Grand-Sud

page 3

ED DIWAN

N°2421

Quotidien national d'informations | Jeudi 26 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

REUNION DU GOUVERNEMENT:

Examen de plusieurs dossiers liés aux transports, à la communication institutionnelle et à la réhabilitation des zones forestières endommagées



page 2

Actualité



F2IN 2026 :
Rezig réitère l'engagement de l'Algérie à accompagner le Niger dans son processus de développement 2

AAPI:
100 assiettes foncières réparties sur 13 wilayas prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur 2

Djellaoui préside une journée d'étude sur la modernisation des infrastructures portuaires 3

MOULOUD BENNACEF :

« Des cellules de veille sur les réseaux sociaux pour faire respecter le silence électoral »

p3

REUNION DU GOUVERNEMENT:

Examen de plusieurs dossiers liés aux transports, à la communication institutionnelle et à la réhabilitation des zones forestières endommagées

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'ouverture des secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé, à la communication institutionnelle publique, ainsi qu'à la réhabilitation des zones forestières endommagées, indique un communiqué des services du Premier ministre.



A l'ouverture de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication portant sur la poursuite de l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises par le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenu le 8 novembre 2026, concernant le dossier de l'agriculture. Par la suite, et dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat visant à promouvoir l'investissement national, le Gouvernement a entendu une communication sur les perspectives d'ouverture à l'investissement privé dans les secteurs du transport aérien et maritime. A cet égard, le Gouvernement a souligné que cela constitue, pour les opérateurs économiques, qu'il s'agisse de l'investissement dans l'activité du transport de passagers, de marchandises ou de services logistiques, une opportunité pour dynamiser ces deux secteurs vitaux, lesquels constituent des leviers importants pour le développement économique durable. Ainsi, en exécution des instructions de M. le président de la République visant à ouvrir le marché national du transport aérien et maritime à de nouveaux opérateurs, le Gouvernement a indiqué que les conditions juridiques, réglementaires et économiques ont été réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime, et accélérer le développement du fret aérien en renforçant les capacités d'intervention de nos entreprises au niveau international, en élargissant le réseau de lignes et en renouvelant la flotte, afin d'augmenter la capacité de transport et de répondre à la demande des opérateurs économiques. Par ailleurs, le Gouvernement a examiné le programme national de la communication institutionnelle publique, qui vise à mettre en place une stratégie intégrée de communication institutionnelle publique, consacrant le principe constitutionnel du droit des citoyens à l'accès à une information fiable et précise, et répondant à la nécessité de développer des programmes de communication fondés sur la participation et la proximité. Ce programme prévoit une approche globale visant à promouvoir la communication institutionnelle, qui englobe les différents aspects liés à ce sujet, notamment la formation du personnel, l'adoption des solutions technologiques les plus récentes, la garantie d'un flux d'informations transparent et efficace, ainsi que la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité et la fiabilité. Enfin, le Gouvernement a passé en revue le plan technique national de réhabilitation des zones forestières endommagées et de renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Ce plan a été élaboré en coordination avec les différents départements ministériels concernés et en concertation avec des experts en environnement et en changements climatiques. A cet effet, le plan s'articule principalement autour de l'évaluation, du diagnostic et de la classification des dommages causés à la nature et à la biodiversité selon leur gravité et la priorité d'intervention, de la réhabilitation du couvert végétal, des mesures préventives visant à protéger les populations, de la définition des secteurs concernés par la mise en œuvre du plan, ainsi que de l'intégration de la dimension climatique dans la stratégie globale de prévention.

AAPI:

100 assiettes foncières réparties sur 13 wilayas prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur

Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières réparties sur 13 wilayas, destinées à la réalisation de projets d'investissement, qui seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, a indiqué mercredi un communique de l'Agence. Cette approbation est intervenue lors de la réunion de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue mardi au siège de l'Agence, sous la présidence de Abdelrazak Azab, président du Conseil, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières, d'une superficie globale de 100,29 hectares, réparties sur 13 wilayas, à savoir Constantine, El Meghaier, Khenchela, Béchar, Mostaganem, Batna, El Bayadh, Boumerdès, Oran, Annaba, Bouira, Jijel et Béni Abbès. Ces assiettes seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur. L'ordre du jour de cette session a porté sur plusieurs points, notamment l'approbation de nouvelles assiettes foncières en vue de leur proposition sur la plateforme numérique de l'investisseur. Il a également été question de l'examen et du traitement des dossiers des projets d'investissement candidats à l'obtention d'assiettes foncières précédemment proposés sur cette plateforme, ajoute le communique, précisant que le Conseil d'administration a, dans ce cadre, approuvé dix (10) projets d'investissement pour bénéficier du foncier économique, après examen des demandes introduites par leurs promoteurs. Le Conseil d'administration de l'AAPI est composé des secrétaires généraux des secteurs ministériels chargés des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi, conclut le communique de l'Agence.

MM. Rezig et Kourtel reçus à Niamey par le Premier ministre nigérien

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ont été reçus par le Premier ministre de la République du Niger, Ali Mahamane Lamine Zeine, au siège de la Primature à Niamey, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.Cette rencontre s'est déroulée mardi en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Niger, Ahmed Saadi, en marge de la participation de la délégation algérienne aux travaux du Forum international «Investir au Niger» (F2IN 2026), organisé du 24 au 26 novembre dans la capitale nigérienne, auquel participe l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur, précise la même source.L'Algérie prend part à cet événement économique avec une délégation composée de représentants de secteurs gouvernementaux et de grandes entreprises économiques nationales.La délégation économique algérienne comprend des responsables et des représentants de 17 entreprises et groupes économiques, dont Sonatrach, Sonelgaz, Saidal, Cosider, Biopharm, Algérie Télécom, Mobilis, le groupe Labelle et le groupe GICA des industries du ciment, ainsi que des entreprises nationales opérant dans les domaines des énergies renouvelables, des industries agroalimentaires et des services pétroliers.

F2IN 2026 :

Rezig réitère l'engagement de l'Algérie à accompagner le Niger dans son processus de développement

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a réitéré, mercredi à Niamey, l'engagement de l'Algérie à accompagner la République du Niger dans son processus de développement, à travers le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays et le développement de partenariats stratégiques fondés sur la réalisation d'intérêts communs, indique un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une séance de débat animée par le ministre sous le thème: «Bâtir des partenariats stratégiques pour un Niger prospère et une souveraineté économique durable», au deuxième jour des travaux du Forum international «Investir au Niger» (F2IN 2026), auquel participe l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur. A cette occasion, le ministre a affirmé «l'engagement de l'Algérie à accompagner la République du Niger dans son processus de développement, à travers le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les deux pays et le développement de partenariats stratégiques fondés sur la réalisation d'intérêts communs et la valorisation des potentialités et des capacités dont disposent les deux pays».

Secousse tellurique de 3,7 degrés dans la wilaya de Sétif

Une secousse tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mercredi à 07h41 dans la wilaya de Sétif, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud-ouest de Guidjel, précise la même source.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

ELECTIONS LOCALES :

Le vote débute dans les bureaux itinérants du Grand-Sud

L'opération de vote pour les élections des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) a débuté ce mercredi dans les bureaux itinérants déployés à travers les wilayas du Sud, au profit des populations nomades et des habitants des zones enclavées.



Cette opération anticipée vise à garantir la participation de l'ensemble des électeurs, notamment ceux résidant dans des régions caractérisées par l'éloignement des bureaux de vote et la dispersion de la population. Prévue par l'article 132 de la loi organique relative au régime électoral, cette mesure permet d'avancer l'ouverture du scrutin de 72 heures au maximum, lorsque les contraintes matérielles ne permettent pas aux électeurs de voter le jour officiel du scrutin. En prévision de cette échéance, les caravanes transportant le matériel électoral et les équipes d'encadrement ont pris la route des zones reculées dès lundi dernier et se sont poursuivis hier mardi. Des véhicules tout-terrain, des moyens de communication, des équipements nécessaires ainsi que des équipes médicales ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement du vote. L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a également prévu la présence des observateurs et des représentants des candidats afin de garantir le suivi et la transparence de cette opération.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Les populations nomades de Tamanrasset poursuivent leur vote dans les bureaux itinérants

Les populations nomades et des zones éparses de la wilaya de Tamanrasset continuent mercredi d'accomplir, dans de bonnes conditions, leur devoir électoral dans les villages et les zones d'habitation éloignées, dans le cadre des élections locales du 28 novembre. Dans ce cadre, le bureau de vote itinérant du village d'Izernène (35 km au nord de Tamanrasset) a enregistré, durant la matinée, une affluence de ses habitants, venus participer à l'opération de vote. Quittant le bureau après avoir voté, le jeune Ibah Mohamed, agriculteur, a indiqué qu'il espérait que les nouveaux élus œuvrent à la valorisation du potentiel agricole de la région et à la prise en charge des préoccupations des agriculteurs, notamment en matière d'accompagnement sur le terrain. De son côté, Mme D. Fatma a déclaré avoir accompli son droit et devoir électoral, exprimant l'espoir de voir les conditions de vie des citoyens s'améliorer, à travers les nouvelles assemblées élues. L'opération de vote se poursuit également dans la région de Tagrembait (25 km au sud de Tamanrasset), dans de bonnes conditions organisationnelles, grâce à la mise à disposition des moyens humains et matériels nécessaires. Les bureaux de vote itinérants poursuivront leur parcours à travers les itinéraires programmés, afin de garantir aux populations nomades la possibilité de voter, dans les différentes zones de la wilaya. La wilaya de Tamanrasset compte 29 bureaux de vote itinérants, regroupant plus de 26.200 électeurs inscrits au niveau des cinq communes de la wilaya. Elle enregistre également 19 listes en lice pour les Assemblées populaires communales (APC), toutes présentées par des partis politiques, tandis que cinq (5) listes sont en compétition pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Le corps électoral de la wilaya est estimé à 126.889 inscrits, répartis entre 39 centres électoraux regroupant 236 bureaux de vote, dont 29 itinérants.

MOULOUD BENNACEF :

« Des cellules de veille sur les réseaux sociaux pour faire respecter le silence électoral »

Le représentant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mouloud Bennacef, a annoncé que l'Algérie est entrée, ce mardi à minuit, dans la période de silence électoral en prévision des élections locales prévues ce samedi 28 novembre. « Le respect de cette phase constitue une étape essentielle pour garantir la liberté de choix de l'électeur, en lui permettant de mûrir sa réflexion à l'abri de toute propagande », a-t-il souligné. Invité ce mercredi de l'émission « L'invité du matin » sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Bennacef a précisé que cette période impose à l'ensemble des candidats l'arrêt immédiat de toute activité de campagne, une interdiction qui s'applique sans exception à tous les supports. Le porte-parole a révélé, à ce propos, que l'ANIE a déployé un dispositif de contrôle rigoureux, incluant des cellules chargées de surveiller les contenus publiés sur les réseaux sociaux afin de détecter toute tentative de poursuite de campagne hors des délais légaux. À cet égard, il a rappelé que l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral prévoit des sanctions pénales à l'encontre des contrevenants, pouvant aller de trois à six mois d'emprisonnement. Dressant le bilan de la campagne électorale, le représentant de l'ANIE a affirmé que celle-ci s'est déroulée dans de bonnes conditions et s'est globalement caractérisée par le respect des lois et règlements en vigueur, tant de la part des listes de partis politiques que des candidats indépendants. Il a ajouté que ces 23 jours de campagne n'ont enregistré aucun dysfonctionnement ni dépassement majeur nécessitant l'intervention des autorités à l'échelle nationale. Les candidats ont ainsi pu mettre à profit cette période pour présenter leurs programmes et exposer leur vision du développement local afin de convaincre les électeurs et de briguer des sièges au sein des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW). M. Bennacef a par ailleurs assuré que tous les préparatifs organisationnels, logistiques et sécuritaires sont finalisés pour le rendez-vous de samedi, l'objectif étant de permettre aux citoyens d'exercer leur droit constitutionnel dans les meilleures conditions.

Djellaoui préside une journée d'étude sur la modernisation des infrastructures portuaires

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier mardi à Alger, les travaux d'une journée d'étude consacrée à la planification des infrastructures portuaires, axée sur les moyens de moderniser les installations existantes et de préparer les capacités futures, indique un communiqué du ministère.Organisée en marge de la 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) par l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), en collaboration avec l'entreprise Modimar, cette rencontre s'est tenue au Palais des expositions des Pins maritimes.Cette journée d'étude a été marquée par la présence de cadres centraux du ministère, du Directeur général de la marine marchande et des ports, des directeurs généraux de l'ANRIP et de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), ainsi que des responsables de groupes et d'entreprises opérant dans le secteur, notamment le Groupe des travaux maritimes (GTM), le Groupe des services portuaires (Serport) et la société chinoise d'ingénierie portuaire (CHEC), outre des experts, des spécialistes et des représentants de bureaux d'études et de suivi.Le programme a comporté des interventions d'experts et de spécialistes portant sur la planification des infrastructures portuaires nationales, la valorisation de leurs capacités et l'anticipation de leurs besoins futurs.Les participants ont également passé en revue des expériences internationales en matière de conception et de réalisation de ports modernes, notamment les ports en eaux profondes capables d'accueillir des navires de fort tonnage, ainsi que les aspects techniques, d'ingénierie et liés aux investissements.Cette rencontre a constitué une occasion d'échanger les expertises et les expériences entre les spécialistes et les acteurs du secteur, ainsi que d'examen des solutions techniques et d'ingénierie à même d'améliorer les performances des infrastructures portuaires et de renforcer leurs capacités d'accueil, contribuant ainsi au développement des infrastructures portuaires nationales et garantissant leur aptitude à accompagner l'évolution du trafic maritime et les exigences de l'activité économique et commerciale, conclut le communiqué.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Lancement de l'opération de vote à travers 12 bureaux itinérants dans la wilaya de Tindouf

L'opération de vote dans le cadre des élections locales a débuté, ce mercredi matin, à travers les 12 bureaux itinérants mobilisés dans la wilaya de Tindouf, dans de bonnes conditions organisationnelles et grâce à la mobilisation des différents intervenants, afin de garantir le bon déroulement de cette échéance électorale au profit des citoyens résidant dans les zones enclavées et les agglomérations éloignées. Les bureaux itinérants ont entamé leurs activités dès les premières heures de la matinée, conformément au circuit préalablement établi, afin de permettre aux électeurs concernés d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions. Les moyens humains et logistiques nécessaires ont également été mobilisés à cet effet.

LOGEMENTS LPL :

Les inscriptions en ligne ouvertes

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) poursuit l'opération de commercialisation de logements promotionnels libres (LPL), accessibles sur inscription en ligne. La campagne en cours concerne des projets immobiliers situés dans 21 wilayas. Selon le communiqué de l'ENPI, les inscriptions sont actuellement ouvertes au niveau des wilayas d'Adrar, Chlef, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Béchar, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Sétif, Annaba, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Boumerdès, El Tarf, Tissemsilt, Aïn Defla et Béni Abbès. Selon l'ENPI, l'acquisition d'un logement LPL n'est pas soumise aux conditions d'accès aux aides du logement public. L'inscription est ouverte aux citoyens résidant en Algérie comme à ceux établis à l'étranger, sans obligation de résidence sur le territoire national. La démarche s'effectue exclusivement en ligne via la plateforme de l'entreprise : www.enpi.dz.

METEO :

Le retour de la pluie dans plusieurs wilayas

Des averses orageuses sont attendues ce mercredi dans plusieurs wilayas du pays, selon les prévisions des services de Météo Algérie. L'alerte de vigilance jaune concerne Alger, Sidi Bel Abbès, Souk Ahras, Ouargla, Tipaza, El Oued, Tissemsilt, Timimoun, Laghouat, Bordj Bou Arreridj, Relizane, Béjaïa, Ghardaïa, Tougourt, M'sila, Tiaret, Mila, Oum El Bouaghi, Tébessa, Guelma, Tizi-Ouzou, Chlef, Batna, Mostaganem, Annaba, Sétif, Aïn Témouchent, Djelfa, Tlemcen, Constantine, El Meniâa, Skikda, El Bayadh, El M'ghair, Jijel, Khenchela, Aïn Defla, Médéa, Biskra, El Tarf, Saïda, Naâma, Boumerdès, Bouira, Mascara, Ouled Djellal, Oran, Blida et Béchar. Par ailleurs, des vents violents sont prévus entre 9 h et 18 h dans les wilayas de Boumerdès, Alger, Tipaza, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen.

PROJET D'USINE DE BATTERIES AU LITHIUM EN ALGERIE :

Une décision stratégique ouvrant des perspectives prometteuses pour l'industrie et la recherche scientifique

Des experts et enseignants-chercheurs de l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbes ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de lancer le projet de réalisation d'une usine de batteries au lithium, la qualifiant de démarche stratégique susceptible d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'édification d'une industrie nationale des technologies de stockage de l'énergie, la valorisation des ressources minières et le renforcement des capacités scientifiques et technologiques de l'Algérie.



Selon ces experts, l'importance de cette décision ne se limite pas à la création d'une nouvelle unité industrielle, mais s'étend à la mise en place des fondements d'une filière technologique intégrée, liée au développement des industries énergétiques et de la mobilité électrique. Ce projet permettra également à l'Algérie de passer progressivement de l'exploitation des matières premières à la production de matériaux à haute valeur ajoutée, avec ce que cela implique en matière de développement de la recherche scientifique et de formation spécialisée. D'une capacité de 5 gigawatt/heure (GWh), cette future usine est destinée à répondre aux besoins des véhicules électriques, ainsi qu'à ceux liés au stockage de l'énergie, selon les déclarations du professeur Karim Zaghib, à l'issue de la réunion de travail présidée par le chef de l'Etat, au cours de laquelle il a été chargé de l'étude ainsi que du suivi technique et technologique du projet, sous la tutelle du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, via la société Sonelgaz International. Dans ce contexte, le professeur Amar Tilmatine, enseignant-chercheur en génie électrique, a indiqué que le lancement de ce projet constitue une orientation majeure pour accompagner les mutations que connaît le secteur énergétique mondial, eu égard au rôle croissant des systèmes de stockage de l'électricité dans le soutien à l'intégration des énergies renouvelables et l'amélioration de la flexibilité des réseaux électriques. Il a ajouté que les batteries permettent de stocker l'excédent d'énergie produite durant les périodes de forte production, notamment d'origine solaire, et de le réinjecter lors des pics de demande ou de baisse de production. Elles se distinguent également par leur rapidité de réponse aux variations affectant l'équilibre du réseau, contribuant ainsi à la régulation de la fréquence et à l'amélioration de la qualité et de la continuité de l'approvisionnement électrique, soulignant que le développement local de cette technologie est de nature à soutenir le processus de transition énergétique en Algérie. Pour sa part, la professeure Khadidja Benouis, chercheuse spécialisée en sciences des matériaux et en chimie et directrice du laboratoire de génie des procédés, matériaux et environnement, a estimé que l'orientation vers la chimie lithium-ferphosphate (LFP) revêt une importance technique et industrielle majeure au regard des caractéristiques de ce type de batteries, qui se distingue par une stabilité thermique relativement supérieure par rapport à d'autres compositions chimiques, ainsi que par une bonne durée de vie et une adéquation aux applications de stockage stationnaire de l'énergie. Sur le plan de la recherche scientifique et de l'innovation industrielle, le doyen de la faculté de technologie, le professeur Rachid Mahammedia, a mis en avant que ce projet représente une opportunité de renforcer le rapprochement entre l'université et son environnement économique, à travers l'implication des laboratoires de recherche dans le développement de solutions techniques adaptées aux besoins de l'industrie nationale. Il a estimé que cette démarche permettra de renforcer la formation d'ingénieurs et de chercheurs spécialisés en électrochimie, en sciences des matériaux et en systèmes de stockage de l'énergie, outre l'élaboration de programmes de recherche conjoints avec les entreprises industrielles, favorisant ainsi la localisation du savoir et de la technologie et le soutien aux compétences capables d'accompagner les différentes étapes de production et de développement.

INVESTISSEMENT :

M. Rekkache examine avec l'ambassadeur d'Indonésie les opportunités d'investissements conjoints



Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, mardi à Alger, avec l'ambassadeur de la République d'Indonésie auprès de l'Algérie, Yusron Bahauddin Ambary, les opportunités d'investissement pour les entreprises indonésiennes en Algérie, notamment dans le secteur de l'agroalimentaire. Cette rencontre, tenue au siège de l'AAPI, a permis d'examiner les perspectives de renforcement des relations économiques entre les deux pays, indique un communiqué de l'agence, précisant que l'ambassadeur indonésien a fait part de l'intérêt de plusieurs entreprises indonésiennes pour le marché algérien et de leur volonté de concrétiser des projets d'investissement dans le pays, au regard des opportunités et des atouts économiques qu'offre l'Algérie, ainsi que de sa position stratégique en tant que porte d'accès aux marchés africains. Dans ce cadre, l'ambassadeur a présenté plusieurs projets que des entreprises indonésiennes envisagent de réaliser en Algérie, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire, s'enquérant du cadre juridique et réglementaire régissant l'investissement, des procédures en vigueur, ainsi que des avantages et incitations accordés aux investisseurs. De son côté, M. Rekkache a présenté les principaux atouts du climat d'investissement en Algérie, soulignant la disponibilité de l'Agence à accompagner les entreprises indonésiennes et à leur apporter les éclaircissements nécessaires concernant les procédures d'enregistrement des projets et les différentes étapes de leur concrétisation, tout en mettant ses moyens et ses structures à leur disposition. Il a également insisté sur l'importance d'attirer des investissements indonésiens à forte valeur ajoutée, susceptibles de donner lieu à des projets réussis et de référence en Algérie, renforçant ainsi la confiance des investisseurs, ouvrant la voie à de nouveaux flux d'investissements et contribuant au développement de la coopération économique entre les deux pays. Par ailleurs, les deux parties ont évoqué les moyens de renforcer la coopération institutionnelle entre les deux agences de promotion de l'investissement, à travers l'intensification de la coordination et de l'échange d'expertises et d'informations sur les opportunités d'investissement, ainsi que le développement des canaux de communication entre les opérateurs économiques, à même d'encourager la mise en place de partenariats et d'investissements conjoints.

INDUSTRIE PETROLIERE ET GAZIERE:

L'Algérie explore de nouvelles perspectives avec la Pologne et la Chine



Mohamed Arkab reçoit, dimanche, une délégation de haut niveau de la Pologne ainsi que les dirigeants du géant chinois des services énergétiques. Des rencontres qui témoignent de la volonté de l'Algérie de dynamiser son secteur des hydrocarbures à travers la concrétisation de partenariats stratégiques fondés sur l'innovation, le transfert de technologie et le développement des compétences nationales. Le premier entretien s'est déroulé en présence du vice-ministre des Biens de l'État de la République de Pologne, Grzegorz Wrona, accompagné de l'ambassadeur polonais en Algérie, Krzysztof Kopytko, et de cadres des deux pays.

Consolider la coopération entre Sonatrach et les entreprises polonaises

S'inscrivant dans le suivi direct de la précédente visite bilatérale tenue à Alger, cette audience a permis d'évaluer l'état d'avancement des propositions techniques et d'investissement, tout en explorant les moyens de consolider la coopération entre le groupe Sonatrach et les entreprises polonaises. Les discussions se sont particulièrement concentrées sur l'industrie pétrolière et gazière, le raffinage, la pétrochimie ainsi que la fabrication d'équipements spécialisés. Les deux parties ont approfondi les perspectives de réalisation de projets conjoints sur le sol algérien, englobant le développement et l'exploitation des gisements à l'aide de technologies modernes et la création d'unités de production d'engrais agricoles innovantes permettant de réduire considérablement l'empreinte carbone. Le dialogue a également porté sur le partage d'expertise technique, la formation des ressources humaines et le déploiement de solutions spécifiques pour la réduction des émissions de méthane. Sur le plan logistique et commercial, les opportunités d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) via les infrastructures énergétiques polonaises ont été examinées, à l'instar d'une collaboration dans le dessalement de l'eau de mer s'appuyant sur l'efficacité énergétique des technologies de la Pologne.

Des projets dans le raffinage et la pétrochimie

Concernant l'entretien du ministre d'État avec le président de la société chinoise Jereh Energy Services Corporation, Andy Zhao, il a permis de passer en revue les projets existants avec Sonatrach et de définir de nouveaux axes d'expansion. Cet échange a permis de balayer l'ensemble des services aux gisements pétroliers et gaziers, couvrant l'étude des réservoirs, la géologie, le forage, la complétion intégrée, la stimulation des puits, l'exploitation et la maintenance. Les discussions ont également englobé l'ingénierie et la construction d'infrastructures de surface, notamment la conception et la réalisation de stations de compression et de traitement du gaz, la modernisation des équipements industriels et l'intégration de solutions numériques de pointe pour optimiser les performances de production.

AFLOU / LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Les citoyens aspirent à des APC-APW en mesure de répondre aux besoins de développement de la wilaya

Les citoyens de la wilaya d'Aflou fondent beaucoup d'espoirs sur les élections locales du 28 novembre pour donner lieu à des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) jouissant de prérogatives leur permettant de répondre aux exigences du développement local et à leurs attentes.



De l'avis de citoyens rencontrés par l'APS, cette échéance électorale devrait être mise à profit par les nouveaux élus locaux, appelés à faire preuve de compétences, pour valoriser les potentialités de cette nouvelle wilaya, "pour impulser la dynamique de développement et la gestion locale et concrétiser des projets à la hauteur des aspirations des citoyens". A ce propos, Sofiane Saim, cadre au Centre universitaire Chérif-Bouchoucha, a estimé que l'élection d'une APW, la première à Aflou, suite à sa promotion au rang de wilaya, constitue "une étape essentielle pour cette région en quête de compétences en mesure de capitaliser, avec les nouveaux édiles, les moyens et potentialités de la wilaya pour atteindre un développement global". Pour sa part, un habitant de la région, Ahmed Salek, a jugé nécessaire pour les candidats de faire preuve "d'esprit de responsabilité, au regard des défis de développement qui attendent cette jeune wilaya", avant d'inviter les citoyens à se rendre en masse, le 28 novembre, aux urnes pour choisir leurs candidats. L'acteur associatif, Lyès Ghebbani, a, de son côté, émis le vœu de voir cette échéance "faire émerger des élus, notamment des jeunes, porteurs de projets et compétents, à même de répondre aux attentes de la population". La wilaya d'Aflou recense un corps électoral de 118.893 inscrits, appelés à choisir leurs représentants parmi 53 listes de candidatures, regroupant 1.350 candidats en course pour les APC et l'APW, a relevé le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de la wilaya, Aïssa Soufli. Les électeurs sont répartis sur 78 centres électoraux, totalisant 322 bureaux de vote et encadrés par 4.254 agents, à travers les 12 communes de la wilaya, a ajouté le responsable en soulignant que les moyens matériels et logistiques nécessaires ont été mobilisés pour le bon déroulement du scrutin.

MASCARA :

Lancement de journées portes ouvertes sur la déclaration légale des travailleurs auprès de la Sécurité sociale



Des journées portes ouvertes consacrées à l'importance de la déclaration légale des travailleurs auprès de la Sécurité sociale ont débuté mardi au siège de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès de cet organisme. Cette manifestation, organisée dans le cadre de la caravane de sensibilisation qui sillonne la wilaya autour de l'importance de la déclaration des travailleurs auprès de la Sécurité sociale, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à sensibiliser les employeurs et les opérateurs économiques à la nécessité de respecter cette obligation légale, ainsi qu'aux conséquences de son non-respect. Le programme de ces journées prévoit l'exposition d'affiches et de dépliants explicatifs portant sur les procédures de déclaration légale des travailleurs, ainsi que sur les mesures et les sanctions susceptibles d'être appliquées aux chefs d'entreprise et aux opérateurs économiques en cas de non-déclaration de leurs employés. La première journée de cette manifestation a enregistré la participation de représentants d'entreprises économiques publiques et privées, ainsi que d'opérateurs économiques de la wilaya, qui ont bénéficié d'explications sur les procédures de déclaration et les avantages liés à l'affiliation au système de Sécurité sociale. Dans ce contexte, le chargé de la communication de l'agence, Abdelkader Belhadj, a indiqué à l'APS que ces journées portes ouvertes, qui s'étalent sur trois jours, comprennent des rencontres de sensibilisation destinées à faire connaître les avantages et les facilités accordés aux entreprises et aux opérateurs économiques qui déclarent légalement leurs travailleurs. Ces rencontres visent également à mettre en exergue les droits sociaux garantis aux travailleurs grâce à cette démarche, notamment les indemnités journalières en cas de maladie ou d'arrêt de travail, ainsi que la couverture sociale en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Le programme comprend également la projection de vidéos présentant les services numériques proposés par l'agence, notamment la déclaration des travailleurs à distance, le paiement électronique des cotisations et le suivi des dossiers des assurés sociaux à travers la plateforme numérique de la Caisse, a précisé la même source.

ORAN:

Inauguration d'une nouvelle agence commerciale de la SAA au pôle urbain "Chahid Ahmed-Zabana" à Misserghine

Le pôle urbain "Chahid Ahmed-Zabana", situé dans la commune de Misserghine, dans la wilaya d'Oran, a bénéficié mardi de l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale de la Société algérienne d'assurances (SAA), inaugurée par son président-directeur général (P-DG), Youcef Benmicia. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence de plusieurs cadres de l'entreprise, M. Benmicia a indiqué que l'ouverture de cette agence de proximité s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise visant à rapprocher les services d'assurance des citoyens et des opérateurs économiques, ainsi qu'à étendre son réseau d'agences à travers les différentes villes et les nouveaux pôles urbains. Il a précisé que la SAA dispose actuellement d'un réseau de plus de 1 000 points d'accueil à travers le territoire national, composé d'agences directes, d'agents généraux agréés ainsi que de guichets de bancassurance mis en place dans le cadre de partenariats avec les banques. Le P-DG de la SAA a également souligné que la nouvelle agence est dotée de moyens technologiques modernes lui permettant de proposer différents produits et services d'assurance. Il a ajouté que l'implantation de cette agence au sein de ce nouveau pôle urbain contribuera à renforcer les actions de sensibilisation à l'importance de l'assurance des logements, des locaux commerciaux et des locaux professionnels. Selon le même responsable, cet investissement permettra également de soutenir l'activité économique locale et de créer des emplois directs au profit des jeunes de la région.

TISSEMSILT:

Journée d'étude et de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale



L'agence de Tissemsilt de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a organisé, mardi, une journée d'étude consacrée à l'importance de la déclaration des travailleurs auprès des assurances sociales, sous le slogan: "La déclaration des travailleurs, une protection de leurs droits". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la culture de la déclaration des salariés et à sensibiliser les employeurs à l'importance de l'affiliation au système de sécurité sociale, indique-t-on. Cette journée a connu la participation de représentants des agences de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) et de la Caisse nationale des retraites (CNR), ainsi que de responsables d'organismes partenaires, notamment la direction de l'Emploi et l'Agence de wilaya de l'emploi. Des représentants d'entreprises publiques et privées de la wilaya ont également pris part à cette rencontre. Le programme de cette journée d'étude a porté sur la présentation des obligations légales incombant aux employeurs, des mesures incitatives destinées à promouvoir l'emploi, ainsi que des aspects juridiques et procéduraux liés à la déclaration des travailleurs et au recouvrement des cotisations de sécurité sociale. Les participants ont également été informés des moyens de paiement électronique proposés par la CNAS, dans le cadre de sa démarche de modernisation de ses services et de numérisation de ses transactions. A ce propos, le chargé de la communication de l'agence, Mohamed Benkhelfa, a indiqué que cette rencontre vise à rappeler aux employeurs l'importance du respect de leurs obligations légales, notamment la déclaration de leur activité et leur affiliation à la sécurité sociale, la déclaration des travailleurs, la déclaration et le paiement des cotisations dues, ainsi que le dépôt de la déclaration annuelle des salaires. Il a ajouté que cette rencontre constitue également une occasion de faire connaître les différents services électroniques mis à la disposition des employeurs par la CNAS, afin de simplifier les procédures administratives et de faciliter leurs démarches. Parmi ces services figure notamment l'espace numérique "El-Hanaa", qui permet d'effectuer les déclarations à distance, ainsi que les services de déclaration des cotisations de sécurité sociale et de paiement électronique. A cela s'ajoute le service de prélèvement automatique des cotisations, qui contribue à réduire les démarches administratives et à rapprocher les services des usagers. Enfin, la même source a souligné que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication avec les employeurs et de la promotion des facilités légales et des outils numériques disponibles. Cette initiative vise ainsi à encourager la déclaration régulière des travailleurs et à garantir aux salariés leurs droits en matière de couverture sociale, ainsi que l'accès aux différentes prestations et services assurés par la Caisse.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE:

Une délégation algérienne examine à Addis-Abeba le renforcement de la coopération continentale avec des responsables de l'UA

La délégation algérienne participant aux travaux de la 5e Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2026), qui se déroule à Addis-Abeba (Ethiopie), du 23 au 27 novembre courant, a tenu une série de rencontres avec des responsables de l'Union africaine (UA), axées sur les voies et moyens de promouvoir la coopération africaine dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.



Représentant les ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, la délégation a tenu, sur instruction du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, une réunion de travail avec la commissaire de l'UA chargée de la Santé, des Affaires humanitaires et du Développement social (HHS), l'ambassadrice Amma Adomaa Twum-Amoah, consacrée à l'examen des voies et moyens de consolidation de la coopération intra-africaine et à l'échange d'expertises et d'expériences en vue de soutenir le développement de l'industrie pharmaceutique sur le continent, précise la même source. La délégation a également effectué une visite de courtoisie à la vice-présidente de la Commission de l'UA, la diplomate algérienne Selma Malika Haddadi, en présence de plusieurs de ses collaborateurs. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer l'expérience algérienne en matière de couverture sanitaire et la dynamique que connaît le secteur pharmaceutique national, dans le cadre des efforts visant à renforcer la souveraineté sanitaire et à développer les systèmes de santé en Afrique. Dans la même optique, la délégation a rendu une visite de courtoisie à l'ambassade d'Algérie à Addis-Abeba, où elle a rencontré l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Ethiopie et son représentant permanent auprès de l'UA, Mohamed Khaled, et ce dans le cadre du renforcement de la coordination et de l'accompagnement de la participation algérienne à cet événement continental. Outre des cadres des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, la délégation comprend le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que des cadres du groupe Saidal, conclut le communiqué.

OUARGLA :

Plus de 1.600 candidats prennent part au concours de résidanat en médecine des Hauts Plateaux et du Sud



Pas moins de 1.683 candidats issus de 30 wilayas prennent part à la 8è édition du concours de résidanat en médecine des Hauts Plateaux et du Sud, organisé mardi à l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), pour l'accès à 611 postes de formation répartis sur 17 spécialités médicales, a-t-on appris des organisateurs. Dans ce cadre, le directeur de l'Université des sciences de la santé, le Pr. Merzak Ghernaout, a indiqué, lors du lancement des épreuves qu'il a présidé conjointement avec le recteur de l'UKMO, le Pr. Mohamed Tahar Hallilet, que cette nouvelle édition est marquée par l'introduction de six nouvelles spécialités médicales. Il s'agit de l'ophtalmologie, la radiothérapie, l'oncologie, l'urologie, la cardiologie et la médecine nucléaire, qui permettront de diversifier l'offre de formation médicale spécialisée et de répondre davantage aux besoins sanitaires des populations des Hauts Plateaux et du Sud. Le lancement du concours s'est déroulé en présence de responsables des secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur, du doyen de la Faculté de médecine, du directeur de la Santé de la wilaya d'Ouargla ainsi que de représentants de différents organismes concernés. A cette occasion, les responsables présents ont pris connaissance des différentes dispositions organisationnelles et des mesures mises en place pour garantir le bon déroulement des épreuves, avec le concours des équipes administratives et pédagogiques de la Faculté de médecine. Selon le Pr. Ghernaout, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la formation médicale spécialisée et consolider les compétences dans le secteur de la santé, en vue de contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire et de la prise en charge des patients à travers les wilayas des Hauts Plateaux et du Sud.

ANSS:

Une étude pour déterminer les seuils de consommation à risque de cancer

Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Kamel Sanhadji a fait part, jeudi, du lancement d'une étude pour déterminer les seuils de consommation à risque de cancer. «Il s'agit d'une étude sur les fractions attribuables des facteurs de risque du cancer au sein de notre population», affirme le président de l'ANSS, précisant que l'étude est actuellement en cours. «Compte tenu de la durée nécessaire à l'enquête et à l'analyse des données, les premiers résultats devraient être disponibles dans un délai d'environ un an et demi», indique-t-il.

41% des cancers sont évitables

Le président de l'ANSS explique que l'objectif assigné à ce travail de recherche est de déterminer avec précision le lien entre certaines habitudes alimentaires, l'environnement et les risques de développement du cancer. La consommation de sucre, de sel ou de matières grasses, le tabac… par exemple ne conduit pas systématiquement à l'apparition d'un cancer. Le risque dépend notamment des quantités consommées et du dépassement de certains seuils, explique Kamel Sanhadji, lors de son intervention à la 3e édition du congrès international de l'oncologie, organisé conjointement avec service d'Oncologie Médicale du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), en présence du ministre de l'industrie pharmaceutique et la ministre de l'environnement. Sanhadji fait savoir qu'il ne s'agit donc pas d'interdire la consommation de ces produits, mais de déterminer quel est la fraction exacte et à partir de quel niveau de consommation le risque de développer un cancer devient plus important. «Cette étude permettra ainsi d'élaborer une stratégie de prévention basée sur des données scientifiques fiables, en identifiant la part exacte du risque attribuable à une consommation excessive de certains produits», précise-t-il. Il indique que cet axe de recherche est absolument prioritaire pour l'ANSS. Il ajoute que cette étude permettra de mieux comprendre et maitriser les facteurs de risque modifiables. Selon lui, il y en a treize facteurs qui sont responsables de 41% des cancers. «Autrement dit, 41% des cancers sont évitables», insiste-t-il. «Nous pouvons réduire de presque la moitié des cancers si nous sommes accompagnés de façon réussie par rapport à ces facteurs de risque», poursuit-il. Selon lui, c'est une culture à ancrer dans la société et en premier lieu dans le système éducatif pour sensibiliser les jeunes citoyens quant aux facteurs de risque au cancer. La situation en Algérie demeure préoccupante, regrette-t-il, précisant que les données du réseau national de registre des cancers font état déjà de 60 743 cas, avec une augmentation au moins 15 000 chaque année de cas enregistrés en 2024. Avec un taux brut d'incidence nationale, qui est un peu plus de 128 pour 100 000 habitants. «Ces chiffres soulignent l'importance de renforcer nos stratégies nationales de prévention et de dépistage et de prise en charge», lance-t-il.

12 invités étrangers

Evoquant le thème choisi pour cette édition de 2026: «De la donnée à la décision pour réinventer l'oncologie de précision» , le Pr Sanhadji souligne que «face à l'édition épidémiologique de cette pathologie, notre système de santé doit non seulement garantir une prise en charge équitable et de qualité sur l'ensemble du territoire, mais aussi anticiper les mutations profondes de la médecine moderne tant sur le plan curatif que préventif». La donnée médicale et épidémiologique devient, dit-il, le socle de toute stratégie efficace. Mais disposer de données ne suffit pas. L'enjeu véritable est, d'après lui, de transformer cette masse d'informations en décisions éclairées, personnalisées et adaptées à la réalité. L'écologie de précision intègre de manière maîtrisée les innovations thérapeutiques et les nouvelles technologies dans la pratique quotidienne de nos praticiens. «Notre ambition commune est de jeter des ponts solides entre la recherche clinique, la veille épidémiologique et l'innovation technologique et la décision publique», a-t-il conclut le président de l'ANSS. Par ailleurs, plusieurs thématiques ont été abordées lors de ce rendez-vous scientifique qui s'étale sur deux jours. Un rendez-vous marqué par la participation de spécialistes en écologie, de pharmaciens et d'industriels ainsi que de 12 invités étrangers représentant six pays. La data et l'IA génératrice est au cœur de la révolution oncologique. Les participants plaident, en somme, pour ce changement de paradigme soulignant qu'en absence de données fiables, toute lutte contre le cancer sera inefficace. Ils plaident pour la construction d'un système national épidémiologique et une plateforme intégrée interopérable qui fera office non pas uniquement de dispositif d'enregistrement et de surveillance du cancer mais d'un véritable instrument de pilotage des politiques publiques.

AÏN TEMOUCHENT:

Projets de réhabilitation et de modernisation de trois polycliniques

Le secteur de la santé de la wilaya d'Aïn Temouchent lancera, prochainement, des projets de réhabilitation et de modernisation de trois polycliniques, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de wilaya de la santé et de la population, Abdelkrim-Mohamed Zelmat. Ces projets concernent les polycliniques situées dans les communes de Chaabat-Leham, Aïn-Tolba et Aïn-Kihal, a précisé la même source, relevant que le lancement des travaux de réhabilitation est prévu avant la fin de l'année en cours, dès l'achèvement des procédures techniques relatives à la sélection des entreprises chargées de leur réalisation, conformément aux dispositions de la réglementation des marchés publics. Inscrites au titre du programme sectoriel de l'année 2026, ces opérations visent à réhabiliter et à moderniser ces structures de santé de proximité, afin d'améliorer la qualité des prestations sanitaires qui y sont dispensées, d'assurer un meilleur accueil des patients dans des conditions appropriées et de renouveler les équipements médicaux, a ajouté M. Zelmat. Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts visant à réhabiliter les structures sanitaires de proximité, après les opérations réalisées en 2025 au niveau de sept polycliniques réparties dans les communes de Sidi Benadda, El-Malah, Oulhaça, Aïn-Larbâa, Sidi-Safi, Hessasna et Emir-Abdelkader, a rappelé le directeur de wilaya de la santé. Par ailleurs, le secteur a bénéficié, au cours de l'année 2026, d'une opération visant à renforcer les différents établissements de santé par de nouveaux équipements. Cette opération a été répartie en dix lots, définis sur la base des besoins recensés en coordination avec les médecins spécialistes exerçant dans les différents établissements publics de santé de la wilaya, selon la même source.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

SOLIDARITE NATIONALE :

Lancement d'une session de formation des formateurs en accompagnement familial

Les travaux de la première session nationale de formation des formateurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'accompagnement familial "Mawadda", supervisé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ont débuté mardi à Alger.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette session de formation, tenue en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a indiqué que cette session, destinée aux cadres des directions de l'action sociale et de la solidarité des différentes wilayas, coïncidait avec la célébration, le 25 novembre de chaque année, de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Dans ce contexte, la ministre a mis en avant les efforts déployés par l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de protection de la femme, de promotion de son statut et de renforcement de sa participation et de ses contributions dans tous les domaines, considérant la femme comme "un pilier essentiel dans la construction d'une famille stable et l'éducation de générations saines". Concernant cette session de formation, Mme Mouloudji a souligné l'importance de cette initiative, qui vise principalement à "renforcer et développer les compétences spécialisées des cadres du secteur dans les domaines du conseil familial, de la préparation à la vie conjugale et des approches préventives modernes", ainsi qu'à "mettre en place un réseau national spécialisé de formateurs qualifiés, répondant à des normes unifiées et rigoureuses". A l'issue de cette formation des formateurs, qui se déroulera en présentiel et à distance, les cadres du secteur de la solidarité nationale assureront, à partir de 2027, l'organisation de sessions de formation et de qualification à



l'échelle locale, notamment au profit des jeunes souhaitant fonder une famille. Ce parcours de formation permettra, a ajouté la ministre, "de doter les jeunes qui envisagent de fonder une famille d'un ensemble intégré de connaissances dans les domaines psychologique, social et juridique", ainsi que "d'activer les mécanismes d'orientation et de conseil, en vue de prévenir les ruptures familiales à travers des solutions proactives et objectives, de contribuer à la stabilité psychologique et sociale au sein de la famille et de prévenir les comportements déviants chez les enfants, en formant une génération de parents conscients de leurs responsabilités éducatives". De son côté, M. Belmehdi a salué l'importance du programme national d'accompagnement familial, soulignant le rôle de la formation et de la qualification dans le renforcement de la stabilité familiale et la prise en charge des défis auxquels elle est confrontée. Le ministre a également présenté l'expérience de son secteur en matière de conseil familial, à travers les sessions de formation lancées depuis 2003, évoquant l'activation des conseils de conciliation et des dispositifs de réconciliation au sein des mosquées, qui ont contribué, selon lui, "au règlement d'environ 8.000 conflits familiaux avant qu'ils ne soient traités devant les tribunaux". Il a, en outre, mis en exergue le rôle des imams et des mourchidate dans la sensibilisation, l'orientation et l'accompagnement des familles, affirmant la disponibilité de son secteur à mobiliser son expérience et ses moyens et à coordonner ses efforts avec les secteurs concernés, afin de renforcer la préparation religieuse, sociale et psychologique des futurs mariés et des familles. Pour sa part, M. Zaid El Kheir a estimé que le programme "Mawadda" avait été conçu pour être"bénéfique à la famille et protecteur de la société", compte tenu de sa contribution à "la mise en place de mécanismes d'accompagnement, de qualification, de conseil familial et d'apprentissage de la responsabilité, afin de consolider la famille et de lui assurer un environnement éducatif favorable". A noter que cette session de formation, organisée deux jours durant, prévoit l'organisation d'ateliers portant sur les aspects juridiques, sanitaires et sociaux liés à l'accompagnement familial.

Signature d'une convention-cadre entre le HCA et l'Ecole supérieure des enseignants pour les sourds et muets

Une convention-cadre a été signée, mardi à Alger, entre le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) et l'Ecole supérieure des enseignants pour les sourds et muets, visant à promouvoir la langue amazighe et à faciliter son apprentissage par les personnes sourdes et malentendantes, ainsi qu'à lancer un projet d'élaboration d'un guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes. La convention a été signée à l'Ecole supérieure des enseignants pour les sourds et muets "Mohamed Tahar Aït Aldjet", à Beni Messous, par le secrétaire général du HCA, M. Si El Hachemi Assad, et le directeur de l'école, M. Fathi Zagar, en présence de représentants d'organismes officiels, d'enseignants et d'encadrants de l'école. Dans son allocution, le directeur de l'école a souligné que cette rencontre avait pour objectif de "conclure une convention de coopération qualitative et de lancer un projet pionnier consistant à élaborer un guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes", ajoutant que cette convention s'inscrivait dans le cadre de "l'échange d'expertises scientifiques et pédagogiques et du développement de la formation spécialisée, à même de garantir une formation de qualité et adaptée aux personnes sourdes et de contribuer à leur intégration dans la vie socioéconomique". Après avoir présenté des statistiques sur le nombre d'enseignants de langue amazighe formés au sein de l'école, l'intervenant a estimé que ces données "témoignent de la continuité du parcours de formation et du renforcement des ressources humaines qualifiées, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'encadrement pédagogique et à répondre aux exigences de l'enseignement de la langue amazighe dans le milieu scolaire destiné aux personnes sourdes", affirmant que "la langue amazighe, dans toute sa diversité linguistique et culturelle, constitue une composante authentique de l'identité nationale". Concernant le projet d'élaboration du guide pratique destiné aux enseignants de langue amazighe utilisant la langue des signes, le directeur a salué cette initiative, qui incarne une "vision commune" entre l'école et le Haut-Commissariat, visant à "développer les programmes de formation et d'encadrement dans le domaine de son enseignement en langue des signes, ainsi qu'à favoriser l'échange d'expériences et de compétences entre enseignants et chercheurs, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération académique". De son côté, M. Assad a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des "efforts conjoints des deux institutions visant à adapter les outils et les méthodes pédagogiques aux spécificités des personnes sourdes et malentendantes", dans le souci de consacrer "leur droit à l'apprentissage de la langue amazighe dans le cadre d'une approche éducative fondée sur le principe de l'égalité des chances". Il a, à ce titre, salué "les efforts de l'Etat algérien en faveur de l'accompagnement du projet de promotion de la langue amazighe" depuis la création du HCA. Dans une vidéo projetée à cette occasion, le SG du HCA a mis en lumière les différentes réalisations de cette institution, rappelant à cet égard sa stratégie, ses activités ainsi que les acquis enregistrés dans le cadre de la promotion de la langue amazighe dans le système éducatif national, dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que dans le soutien à l'édition et à la promotion de la lecture dans cette langue. Il a rappelé, dans ce contexte, que "l'Etat algérien accorde un intérêt sincère et manifeste à l'amazighité en tant que composante authentique de l'identité nationale, aux côtés de l'islam et de la langue arabe", soulignant que "le Haut-Commissariat, en tant qu'instance sous tutelle de la Présidence de la République, est mobilisé pour mettre en œuvre la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et consacrer la dimension amazighe conformément aux dispositions de la Constitution". S'agissant du guide, il a estimé qu'il constitue "un apport qualitatif dans le processus de développement des méthodes d'enseignement de la langue amazighe et un outil pédagogique destiné à accompagner les enseignants et à leur fournir un référentiel pratique alliant approche pédagogique et communication en langue des signes".

Signature d'une convention de coopération entre l'Université Constantine 1 et l'Académie algérienne de la langue arabe



l'Université Frères Mentouri (Constantine 1) et l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), ont signé une convention de coopération destinée à consolider le partenariat et à promouvoir les échanges dans les domaines scientifique, académique et la recherche entre les deux institutions, a-t-on appris mardi auprés du rectorat. L'accord vise, notamment à encourager la recherche scientifique, la traduction et la production académique, à travers la mise en place d'actions communes et le partage d'expertises entre les deux parties, a précisé M. Laid Dehimet, chargé de la gestion des affaires de l'université Constantine 1. Le partenariat ambitionne également, de renforcer les perspectives de collaboration dans les domaines liés à la langue arabe et à son utilisation dans les différents champs du savoir, selon la même source. La coopération entend ainsi contribuer à la valorisation de la langue arabe, au développement de la recherche et à l'accompagnement des évolutions scientifiques et technologiques, tout en consolidant les passerelles entre les institutions universitaires et les organismes scientifiques, a indiqué le même responsable.

GUINEE:

Le FMI approuve un programme d'aide de 425 millions de dollars sur trois ans

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé lundi un programme économique et financier de 425 millions de dollars en faveur de la Guinée pour la période 2026-2029, destiné à accompagner les réformes économiques et à renforcer la gestion des finances publiques, a annoncé le gouvernement. Le FMI avait annoncé le 12 août dernier être parvenu à un accord avec le gouvernement guinéen en vue d'un programme d'aide d'un montant total de 439 millions de dollars afin de "renforcer la position budgétaire et monétaire du pays". L'accord approuvé ce lundi, d'un montant de 425 millions de dollars, soit 14 millions de moins que le montant prévu par l'accord du mois d'août, est soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC). Le Premier ministre Amadou Oury Bah s'est félicité de l'aboutissement des négociations qu'il a qualifiées d'"âpres", estimant que cet accord représente un signal positif pour l'économie guinéenne. Il a toutefois reconnu que la mise en oeuvre du programme constituait un défi pour l'administration guinéenne, appelée à renforcer ses capacités de gestion et de management au cours des prochaines année.

FOOTBALL:

Le MC Saïda obtient une subvention de 32 millions DA (Club)



La trésorerie du club de football du MC Saïda, évoluant en championnat de Ligue 2 amateur (groupe Centre-Ouest), a bénéficié d'une enveloppe financière de 32 millions de dinars, prélevée sur le budget de la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction du club. Cette aide a permis de régulariser la situation financière de l'ensemble des joueurs de l'équipe, dont toutes les créances ont été réglées. Cette mesure devrait contribuer à offrir aux joueurs des conditions favorables et à renforcer la stabilité financière au sein du club, selon la même source. La trésorerie du club devrait bénéficier, au cours des prochaines semaines, d'une enveloppe supplémentaire estimée à 34 millions de dinars, également prélevée sur le budget de la wilaya. Cette contribution permettra de renforcer les ressources financières de l'équipe et d'aider sa direction à poursuivre le respect de ses engagements financiers et à réunir les conditions nécessaires à la bonne gestion du club. Cette aide intervient dans un contexte où la direction du MC Saïda s'efforce de garantir la stabilité financière de l'équipe et d'honorer ses engagements envers les joueurs, afin de favoriser une bonne ambiance au sein du groupe et de permettre à celui-ci de se concentrer sur les prochaines échéances sportives. La direction du club espère que ce soutien financier constituera une motivation supplémentaire pour les joueurs et le staff technique, afin de redoubler d'efforts et d'obtenir des résultats positifs lors des prochaines journées, répondant ainsi aux attentes des supporters du MC Saïda, qui aspirent à voir leur équipe retrouver sa place parmi les clubs de premier plan. Au terme de dix journées de championnat, le MC Saïda, dont les résultats ont connu un recul lors des dernières rencontres, occupe la septième place avec 15 points, à neuf longueurs du duo de tête composé du Ghali de Mascara et de l'USM Blida.

VOVINAM VIET VO DAO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 :

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Dakar

La sélection algérienne (messieurs/dames) de vovinam viet vo dao est à pied d'œuvre depuis mardi matin au Sénégal, en prévision de la sixième édition des championnats d'Afrique de la discipline, prévue du 25 au 29 novembre, au Stade Iba Mar Diop de Dakar. Conduite par le président de la Fédération algérienne Mohamed Djouadj, la sélection nationale ambitionne de conserver sa couronne africaine. La sélection algérienne est en effet championne d'Afrique en titre, remporté lors de la précédente édition (ndlr, le 5e), disputée en novembre 2024 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Elle y avait glané un total de 44 médailles : 29 or, 11 argent et 4 bronze, ce qui lui avait offert le titre continental, le cinquième de son histoire, après ceux de 2012, 2016, 2018, et 2022. L'équipe nationale algérienne reste également sur une honorable deuxième place aux derniers championnats du monde de la discipline, disputés du 1er au 8 novembre 2025 à Bali (Indonésie), avec un ratio de 24 médailles : 9 or, 10 argent et 5 bronze.

MONDIAL-2026-U17 :

L'Algérie renverse le Monténégro (2-1) et se relance

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), s'est relancée en Coupe du monde 2026, qui se déroule au Qatar, en battant le Monténégro 2-1 (mi-temps : 0-1), mardi soir à Doha, pour le compte de la deuxième journée (Gr.J) de la compétition.



En dépit d'une possession de balle assez évidente au profit des cadets algériens en première période (62% contre 38%), l'adversaire a tiré à trois reprises au cadre, au moment où les coéquipiers du capitaine Nazim Benghezel n'ont réussi à cadrer aucun tir. Le Monténégro, dont il s'agit de la première participation à la Coupe du monde, a trouvé la faille peu avant la pause, sur un but contre son camp du gardien algérien, Yazid Tifrani (41). Après la pause, les Algériens sont revenus plus décidés à refaire leur retard, ce qui leur a permis de dominer les débats. La domination algérienne a fini par pousser la défense adverse à la faute. L'arbitre paraguayen Derlis Benitez a sifflé un premier penalty, raté par Yacine Abed (57'). Le même joueur est revenu à la charge quelques minutes plus tard, pour transformer un second penalty et remettre les pendules à l'heure (67'). L'ailier droit du Paradou AC a réussi, grâce à un bel exploit individuel, à marquer le deuxième but (81') et offrir trois précieux points à l'Algérie. Battus lors de la première journée par le Chili (4-2), les Verts se relancent dans la course à la qualification au prochain tour, en attendant le dernier match de la phase de groupes vendredi face à la République dominicaine (16h00). Dans l'autre rencontre du groupe J, la République dominicaine s'est imposée face au Chili (2-1). Repêchés à la suite du retrait des Etats-Unis, les Dominicains sont parvenus à faire la différence en première période grâce à Fernandez (34') et Florentino (45'). L'unique but du Chili a été marqué par Perez (73'). A l'issue de cette deuxième journée, la République dominicaine occupe la première place avec 4 points, devant le Chili et l'Algérie, qui comptent 3 points chacun, alors que le Monténégro ferme la marche avec un seul point. Les deux premières équipes de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale. A partir de ce stade, la compétition se disputera selon le format classique à élimination directe.

LIGUE 2 :

Le WA Mostaganem renforce son staff technique (Direction)



La direction du WA Mostaganem a annoncé, mardi, le renforcement du staff technique de son équipe première de football par l'arrivée de Tayeb Abderrahmane, qui s'est engagé avec le club en qualité d'entraîneur adjoint, en prévision de la suite du championnat de Ligue 2 (groupe Centre-Ouest). Cette nomination marque le retour de l'intéressé au sein du club mostaganémois, dont il a déjà porté les couleurs en tant que joueur, aussi bien en Ligue 1 professionnelle qu'en Ligue 2 amateur, selon la même source. Cette décision intervient alors que le WA Mostaganem occupe la 11e place au classement du groupe Centre-Ouest, à l'issue de dix journées, avec un total de dix points, obtenus grâce à deux victoires et quatre matchs nuls, contre quatre défaites. Par ailleurs, l'avenir de l'entraîneur Larbi Morsli, qui dirige la barre technique de l'équipe depuis le début de la saison, demeure incertain, dans l'attente de clarifications concernant la composition du staff technique appelé à encadrer l'équipe lors de la prochaine phase du championnat.

FOOTBALL :

Lancement du quatrième module de la licence CAF A féminine à Fouka (FAF)

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, lundi au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), les travaux du quatrième module de la formation pour l'obtention de la licence CAF A féminine, destinée à la première promotion, a indiqué l'instance fédérale. Cette session, qui se poursuivra jusqu'au jeudi 26 novembre, est encadrée par des formateurs de la Confédération africaine de football (CAF) et de la FAF. Le programme de ce quatrième module comporte plusieurs axes théoriques, portant notamment sur l'importance des tests physiques, les jeux d'entraînement, les transitions défensives et offensives, ainsi que le rôle des balles arrêtées dans le football moderne, précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel. Les cours aborderont également des thématiques liées à la cohésion du groupe et à la préparation mentale, ajoute la même source. Le volet pratique sera consacré à des séances d'application sur le terrain, permettant aux stagiaires de mettre en œuvre les connaissances acquises et les principes étudiés durant les cours théoriques. Cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts de la DTN visant à renforcer les compétences des techniciennes et à promouvoir le développement de l'encadrement technique du football féminin en Algérie.

CAN-2026 (DAMES) - PREPARATION :

Les Algériennes en Tunisie pour peaufiner leurs derniers réglages avant la compétition

La sélection algérienne féminine de handball s'est envolée mardi matin pour la Tunisie, où elle effectuera la dernière phase de sa préparation en prévision de la 27e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), prévue du 2 au 12 décembre prochain, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Ce séjour en Tunisie sera consacré essentiellement aux derniers réglages technico-tactiques, avec au programme deux rencontres amicales face à des sélections appartenant aux groupes C et D de la compétition. Ces confrontations permettront au staff technique national d'évaluer la progression du groupe, de renforcer les automatismes collectifs et de peaufiner les dernières options avant le début du tournoi. Dans une déclaration à la presse à la veille du départ, le sélectionneur national, Abderahmane Hadj Hamdri, a affiché sa satisfaction quant à la progression de son équipe, tout en soulignant la nécessité de poursuivre le travail : «Nous nous rapprochons un peu plus de notre objectif», a-t-il déclaré, précisant que les prochaines rencontres amicales permettraient de mettre en pratique le travail effectué à l'entraînement. Le technicien a également relevé la difficulté de la mission qui attend ses joueuses au premier tour, notamment face au Sénégal, qu'il considère comme une sélection expérimentée, ainsi qu'à la Guinée, une jeune équipe dotée de grandes qualités. Versée dans le groupe B, la sélection algérienne affrontera également La Réunion lors de la phase de groupes de cette compétition continentale. Pour rappel, vingt (20) joueuses, dont sept (7) évoluant à l'étranger, ont été retenues par le sélectionneur national pour cette dernière étape de préparation.

TENNIS / CAN-2026 :

La compétition reportée à 2027 (Tennis Africa)

La 17e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de tennis, initialement prévue du 24 au 28 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), a été reportée à 2027, a annoncé l'instance continentale Tennis Africa, à l'issue d'une concertation avec la Fédération ivoirienne de tennis (FIT). Ce réaménagement du calendrier vise à réunir les conditions optimales d'accueil des délégations, de participation des équipes et de rayonnement de la compétition, conformément aux nouvelles ambitions de l'instance continentale, selon la même source. Tennis Africa et la Fédération ivoirienne de tennis poursuivent leurs concertations en vue de fixer une nouvelle programmation pour 2027, en tenant compte du calendrier des compétitions continentales et internationales. Les nouvelles dates, ainsi que les modalités de participation et de qualification des équipes, seront communiquées ultérieurement, a précisé l'instance africaine. Ce report intervient alors que plusieurs fédérations nationales et sélections avaient déjà entamé leur préparation en prévision de ce rendez-vous continental, qui devait réunir douze nations africaines. Consciente des désagréments occasionnés par cette décision, l'instance continentale a exprimé ses regrets aux fédérations concernées, tout en saluant l'engagement de la Fédération ivoirienne de tennis et des autorités locales dans les préparatifs de l'événement.

Le Tribunal arbitral du sport rétablit le Sénégal dans son titre de champion d'Afrique pour la CAN 2025

Le Tribunal arbitral du sport (TAS), basé à Lausanne en Suisse, a rétabli le Sénégal dans son titre de Champion d'Afrique, en annulant la décision de la Confédération africaine de football (CAF) qui avait déclaré le Sénégal forfait en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, rapportent mardi plusieurs médias.



Cette décision permet ainsi au Sénégal de retrouver son titre continental, remporté initialement sur le terrain face au Maroc (1-0), le 18 janvier dernier à Rabat, grâce à une réalisation de Pape Gueye durant les prolongations. Le litige remonte aux dernières minutes du temps réglementaire de cette finale, lorsque l'arbitre de la rencontre avait accordé un penalty à la sélection du pays organisateur, provoquant une vive contestation du côté sénégalais. Plusieurs joueurs des «Lions de la Teranga» avaient alors momentanément quitté la pelouse, avant de reprendre la partie après une interruption de plusieurs minutes. Saisie par la Fédération marocaine de football, la commission d'appel de la CAF avait, le 17 mars 2026, déclaré le Sénégal forfait, en application du règlement de la compétition, et homologué le résultat de la finale sur le score de 3-0 en faveur du Maroc. Contestant cette décision, la Fédération sénégalaise avait introduit un recours auprès du TAS le 25 mars 2026, demandant l'annulation de la décision de l'instance continentale et la reconnaissance de sa victoire en finale. L'affaire a été examinée lors d'une audience tenue à huis clos le 8 octobre dernier, au siège du TAS à Lausanne, en présence des représentants des parties concernées. Avec cette sentence, le Sénégal conserve donc son succès obtenu sur le terrain et se voit être rétabli dans son statut de champion d'Afrique 2025.

CAN 2025 :

La CAF réagit au verdict du TAS

La Confédération africaine de football (CAF) a réagi à la décision du Tribunal arbitral du sport (TAS), qui a tranché en faveur du Sénégal dans le contentieux lié à la finale de la CAN 2025 face au Maroc. C'est une décision lourde de conséquences pour l'instance continentale. Le TAS a annulé le verdict de sa commission d'appel et validé le résultat de la finale, déclarant ainsi les Lions de la Teranga vainqueurs de la compétition. Dans un communiqué, la CAF a affirmé avoir pris acte de la sentence rendue par le TAS. L'instance présidée par Patrice Motsepe a précisé que " la décision de sa commission d'appel, prononcée le 17 mars 2026, était annulée, tandis que celle du jury disciplinaire, rendue le 11 février 2026, était confirmée. Une issue qui vient rebattre les cartes d'un dossier particulièrement sensible et constitue un sérieux revers pour la gouvernance juridique de la CAF. Face à cette décision, l'instance panafricaine a choisi de s'en tenir au verdict de la juridiction arbitrale. « La CAF respecte la sentence du TAS et prendra toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre », a-t-elle indiqué dans son communiqué. Une réaction sobre, mais qui acte un dénouement judiciaire majeur. Tout le contraire du Maroc qui a contesté dans un communiqué signé par sa fédération la décision du TAS. Désormais, la CAF est appelée à mettre en conformité ses dispositions avec le verdict du TAS. Le Sénégal, lui, est officiellement consacré champion d'Afrique 2025.

ALGERIE :

Ibrahim Maza marche sur l'eau en Allemagne !

L'Algérien domine 13 indicateurs selon DataMB et vaut 50 millions d'euros d'après Transfermarkt. Les performances d'Ibrahim Maza ne se résument pas à ses buts. Un relevé de DataMB souligne l'influence offensive du joueur de Leverkusen. À 21 ans ce mardi 24 novembre, Ibrahim Maza continue de franchir des paliers avec le Bayer Leverkusen. Selon les données relayées par la plateforme spécialisée DataMB, l'international algérien occupe la première place parmi les milieux de Bundesliga dans 13 indicateurs à vocation principalement offensive. Un éclairage sur son profil, bien au-delà de ses seules contributions décisives.

DataMB met en lumière un joueur omniprésent dans le dernier tiers

Ce relevé place Maza en tête pour les passes clés, les centres tentés, les centres réussis et les passes complétées à proximité du but adverse. Le milieu apparaît également premier pour les touches dans la surface, les courses progressives avec ballon, les dribbles tentés et les dribbles réussis. Enfin, DataMB le classe au sommet pour les duels disputés, les duels offensifs, les duels offensifs remportés, les actions offensives réussies et les buts de la tête.

Trois buts, trois passes décisives et une valeur de 50 millions d'euros

Le bilan en championnat confirme cette progression : 3 buts et 3 passes décisives en 9 matchs de Bundesliga cette saison, pour 778 minutes disputées. Les données de suivi recensent aussi 21 occasions créées et 15 dribbles réussis. En octobre, il avait notamment marqué et délivré une passe décisive contre Fribourg (2-1). Selon la dernière valorisation connue de Transfermarkt, sa valeur marchande s'établit à 50 millions d'euros, contre 45 millions avant la réévaluation d'octobre. Arrivé du Hertha Berlin en 2025, Maza est sous contrat avec Leverkusen jusqu'en juin 2030. Le club allemand étudierait même une prolongation, signe de l'importance croissante prise par le Fennec.

ALGERIE :

Brahim Hemdani refuse une demande de la FAF !

Après le revers au Togo, le refus de démissionner du staff compliquerait le projet de changement de la FAF. La FAF souhaiterait tourner la page Brahim Hemdani, mais le sélectionneur et ses adjoints n'auraient pas accepté de quitter leurs fonctions volontairement. La situation se tend autour du banc de l'Algérie. Selon les informations publiées par le quotidien Compétition, Walid Sadi aurait demandé à Brahim Hemdani et à ses collaborateurs, lors d'un entretien dimanche 22 novembre, de mettre un terme à leur mission. Le staff aurait toutefois écarté l'idée de présenter sa démission. À ce stade, aucune séparation n'a été officiellement annoncée par la Fédération algérienne de football (FAF).

Un départ compliqué par les engagements contractuels

Le désaccord ne porterait donc pas uniquement sur le choix d'un nouveau sélectionneur. Hemdani et ses adjoints seraient liés à la fédération par des contrats de deux ans, courant jusqu'en 2028. Une résiliation nécessiterait de définir les conditions de leur départ. La possibilité d'une réaffectation à la Direction technique nationale (DTN) aurait aussi été évoquée, sans accord connu à ce jour. Ce dossier intervient moins d'un mois après que la FAF avait publiquement renouvelé sa confiance à Brahim Hemdani. Le changement de climat s'explique notamment par la dernière fenêtre internationale.

Sept points et une première place malgré la déroute à Lomé

La lourde défaite contre le Togo (3-0), le 17 novembre, a fragilisé la position du technicien. Pourtant, les Fennecs restent en tête de leur groupe de qualifications à la CAN 2027 avec 7 points en quatre rencontres : deux victoires, un nul et une défaite. Ils avaient auparavant battu la Zambie (3-1), partagé les points avec le Burundi (2-2) et dominé le Togo (1-0). À deux journées du terme, la qualification reste accessible. La prochaine réunion du Bureau fédéral pourrait permettre de clarifier les intentions de la FAF, mais aussi les modalités d'une éventuelle séparation avec l'ensemble du staff.

ALGERIE :

Al-Ittihad n'a pas renoncé à Anis Hadj Moussa

Après l'échec des négociations estivales, le club saoudien garderait l'ailier algérien dans son viseur. Le dossier Anis Hadj Moussa pourrait revenir sur le devant de la scène : Al-Ittihad suivrait toujours l'Algérien, malgré une première tentative avortée. Le mercato estival a refermé la porte, mais pas le dossier. Selon le quotidien saoudien Arriyadiyah, Al-Ittihad continuerait de suivre Anis Hadj Moussa, resté à Feyenoord après des discussions infructueuses. À ce stade, aucune nouvelle offre officielle n'a été annoncée. L'intérêt supposé du club de Djeddah devra donc encore se traduire par une démarche concrète.

Pourquoi le transfert de Hadj Moussa avait échoué

Le précédent épisode explique la prudence qui entoure ce dossier. Lors du dernier mercato, une proposition évaluée à 42,5 millions d'euros aurait été évoquée. Ce n'est toutefois pas seulement son montant qui aurait posé problème. Le directeur général de Feyenoord, Robert Eenhoorn, avait expliqué que le premier versement prévu ne représentait que 10 % du total et que la garantie bancaire réclamée par les dirigeants néerlandais n'avait pas été fournie. Faute de sécurité financière, les négociations s'étaient interrompues. Cette issue avait déjà nourri les explications de Hadj Moussa sur son transfert avorté. Le joueur est toujours lié à Feyenoord jusqu'en juin 2030, ce qui laisse au club de Rotterdam une marge importante pour négocier.

Huit buts dans les deux compétitions majeures

Sur le terrain, l'international de l'Algérie a continué à peser offensivement. D'après les relevés détaillés d'Opta disponibles au 24 novembre, le gaucher de 24 ans totalise sept buts et deux passes décisives en onze matches d'Eredivisie. Il a également inscrit un but en Ligue des champions, ce qui porte son total à huit réalisations dans ces deux compétitions. Sa capacité à éliminer sur le côté droit, puis à repiquer sur son pied gauche, reste un argument pour les recruteurs. Mais sa progression et la durée de son contrat donnent aussi à Feyenoord des raisons de ne pas se précipiter.

Une nouvelle offensive saoudienne ?

Al-Ittihad, pensionnaire de la Saudi Pro League, pourrait revenir à la charge lors d'une prochaine fenêtre de transfert. Tout dépendrait d'une nouvelle proposition, de garanties de paiement suffisantes et de la position du joueur. Les précédentes approches du club saoudien rappellent surtout qu'entre une marque d'intérêt et un accord, plusieurs obstacles restent à franchir.

RC LENS :

Yacine Titraoui prend enfin ses marques chez les Sang et Or

Arrivé cet été après deux saisons à Charleroi, l'international algérien Yacine Titraoui commence à prendre ses marques sous le maillot du RC Lens. Après un début d'aventure contrasté, marqué par une blessure et la perte de sa place de titulaire, le milieu de terrain retrouve peu à peu ses repères, en Ligue 1 comme en Ligue des champions. Sa prestation face au RB Leipzig, mardi soir, a confirmé cette tendance. Recruté en provenance de Charleroi, Titraoui a d'abord été installé dans le onze et s'est montré dès ses premiers pas. Une blessure est venue freiner son élan. À son retour, le milieu de terrain avait perdu son statut de titulaire.

Le vent tourne en sa faveur

Depuis quelques rencontres, la tendance s'est inversée. Sur les pelouses de Ligue 1 comme sur la scène européenne, l'Algérien retrouve ses repères et affiche un volume de jeu plus affirmé. Mardi soir en Allemagne, face au RB Leipzig en Ligue des champions, il s'est distingué par son orientation du jeu et son impact dans les duels, malgré la défaite (3-1) des Sang et Or. De nombreux observateurs saluent la justesse de son placement et sa capacité à faire circuler le ballon. Certains voient en lui l'une des rares satisfactions récentes du club, voire la seule recrue qui émerge enfin. Sa place dans le onze de départ semble désormais indispensable. Ce regain de forme arrive au moment idéal pour l'ancien joueur de Charleroi, dont le passage vers un championnat plus relevé était scruté. Il lui reste du chemin pour s'imposer durablement au plus haut niveau, mais Titraoui dispose désormais d'une dynamique solide à confirmer lors des prochaines échéances.

Un tiers des violations à l'encontre des enfants recensées en 2025 a eu lieu en Palestine occupée (ONG)

Près d'une violation sur trois signalée en 2025 à l'échelle mondiale à l'encontre des enfants s'est produite en Palestine, déplore l'ONG Save the Children, soulignant que les enfants de Ghaza sont confrontés à des dangers "sans équivalent" nulle part ailleurs dans le monde, avec la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne.



Un rapport publié récemment par cette organisation révèle que le refus d'aide humanitaire est la violation dont le nombre augmente le plus rapidement à l'échelle mondiale à l'encontre des enfants. Selon cette ONG, les incidents vérifiés sont passés de 509 en 2015 à 8.322 en 2025, dont plus de 70 % d'entre eux visaient des enfants palestiniens. "Ce rapport montre très clairement que ce qui s'est passé et ce qui continue de se passer à Ghaza constitue des violations d'une ampleur sans précédent", a déclaré le directeur régional de l'organisation, Ahmad Alhendawi. Le rapport recense près de 12.500 violations, principalement des attaques contre des hôpitaux et des écoles, ainsi que le refus d'accorder une aide humanitaire, mais aussi des meurtres et mutilations commises par l'occupation sioniste. L'ONG souligne que la situation ne s'est guère améliorée cette année, malgré le cessez-le-feu officiellement mis en place, et que de nombreux enfants survivants sont blessés et ont perdu leurs parents.

"Il y a un an, on avait promis au monde entier que les enfants de Ghaza connaîtraient enfin la sécurité, le soulagement et auraient la possibilité de reconstruire leur vie. Au lieu de cela, ils ont plus froid, ont davantage faim, sont plus traumatisés et courent plus de risques qu'auparavant", a déploré Inger Ashing, directrice générale de Save the Children International.

"La communauté internationale ne peut pas continuer à détourner le regard. Les enfants de Ghaza ne méritent pas cela", a-t-elle ajouté. Un rapport de la Commission de l'ONU sur la Palestine publié en juin indiquait qu'au moins 20.179 enfants avaient été tués et 44.143 blessés à Ghaza entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2025. Les enfants représentaient 30 % des personnes tuées et 26 % des blessés dans l'agression génocidaire sioniste. Pour l'ancien commissaire australien aux droits de l'homme, Chris Sidoti, ces meurtres sont le reflet d'un ciblage délibéré par l'entité sioniste des enfants palestiniens. "Les drones ont la capacité d'identifier les cibles", rappelle Chris Sidoti. "Peut-être qu'on ne peut pas déterminer si un adulte a 25 ou 30 ans, mais il est possible de voir qu'un enfant de neuf ans et un autre de dix ans sont bien des enfants, et pourtant ces enfants ont été tués", a-t-il regretté.

FORTE HAUSSE DES CAS DE MENINGITE A GHAZA :

L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tiré, mardi, la sonnette d'alarme face à la forte hausse des cas de méningite dans la bande de Ghaza depuis la mi-octobre, appelant à renforcer d'urgence l'approvisionnement en fournitures médicales et en équipements de laboratoire pour améliorer le dépistage et la prise en charge des malades. L'OMS a indiqué que 533 cas avaient été signalés, dont quatre mortels, précisant, à ce titre, qu'un cas sur trois concerne un nouveau-né, tandis que près de 30 % des patients sont âgés d'un peu plus d'un an. «Ce sont les nourrissons qui sont les plus touchés», a souligné Christian Lindmeier, porte-parole de l'OMS. Les cas se concentrent principalement dans les villes de Ghaza et de Khan Younes. Près des trois quarts des personnes atteintes sont déplacées. Plus inquiétant encore, le nombre de cas suspects a quadruplé par rapport à la même période l'année dernière. La riposte sanitaire se heurte également aux capacités limitées des laboratoires dans l'enclave. Faute de moyens de diagnostic suffisants, il est difficile de distinguer les méningites virales des formes bactériennes. Cette situation «entrave la compréhension de la situation globale et affecte la précision de l'orientation des efforts de riposte», a expliqué M. Lindmeier. Pour l'OMS, le dépistage précoce et la rapidité de la prise en charge sont essentiels, la maladie pouvant évoluer brutalement, en particulier chez les jeunes enfants. Or, les conditions de vie dans la bande de Ghaza créent un terrain particulièrement favorable à la propagation des infections. La promiscuité dans les abris, le manque d'eau potable et l'insuffisance des installations sanitaires multiplient les risques de transmission. «Les abris surpeuplés, les conditions d'hygiène déplorables, associées à un manque d'eau potable et d'assainissement, favorisent cette propagation», a expliqué le porte-parole de l'OMS. L'agence onusienne insiste donc sur la nécessité de garantir un accès fiable à l'eau potable, à l'assainissement et à des conditions d'hygiène adéquates, tant pour les familles que pour les professionnels de santé. Mais les efforts de riposte restent entravés par les restrictions sionistes à l'entrée dans l'enclave de fournitures et d'équipements de laboratoire indispensables. Les pénuries de produits de santé essentiels persistent également. L'OMS a appelé, dans ce contexte, à trouver sans délai des solutions pour acheminer les équipements et les fournitures nécessaires aux opérations humanitaires. «C'est une priorité absolue à l'heure actuelle», a insisté M. Lindmeier.

PALESTINE :

L'occupation sioniste fait de la gale un instrument de torture contre les détenus dans ses prisons

L'occupation sioniste fait délibérément de la gale un instrument de torture physique et psychologique contre les détenus palestiniens, en les privant de médicaments et de soins médicaux, favorisant ainsi la propagation de la maladie et aggravant leurs souffrances dans des conditions de détention particulièrement difficiles. Ce refus délibéré de fournir des soins révèle l'instrumentalisation des souffrances sanitaires des détenus comme moyen de pression et d'atteinte à leur dignité humaine, transformant leurs corps en terrain ouvert à différentes formes de torture et de négligence médicale. L'occupant sioniste procède également au transfert et à la répartition des détenus infectés dans les différentes cellules, favorisant ainsi la propagation à grande échelle de la maladie, tout en continuant de les priver de soins, une situation qui aurait entraîné la contamination de 80 % des détenus dans l'ensemble des prisons et centres de détention. Le porte-parole de la Commission palestinienne des affaires des prisonniers et des libérés, Thaer Chreiteh, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les maladies dermatologiques, notamment la gale, connaissent une propagation croissante dans les prisons de l'occupation sioniste, en raison des conditions de détention difficiles imposées aux prisonniers palestiniens et de leur privation systématique de produits d'hygiène, de médicaments et de soins adaptés. M. Chreiteh a expliqué que, depuis le déclenchement de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza et l'intensification des vastes campagnes d'arrestations en Cisjordanie, l'occupation sioniste a recouru à «différentes méthodes punitives visant à rendre la vie des détenus encore plus dure et éprouvante, en les privant des conditions les plus élémentaires d'une vie humaine». Ces pratiques «comprennent la privation des prisonniers de produits de nettoyage et de désinfection, ainsi que la confiscation de leurs vêtements et de leurs couvertures, les contraignant à porter les mêmes habits pendant de longs mois, dans des cellules dépourvues de conditions d'hygiène, sans compter la mauvaise qualité de la nourriture qui leur est servie», a-t-il ajouté. Ces conditions ont ainsi créé «un environnement propice à la propagation de la gale et d'autres maladies dermatologiques, dont les cas se sont aggravés au sein des prisons, au point de devenir parmi les affections les plus répandues chez les détenus, provoquant des souffrances chez des dizaines, voire des centaines d'entre eux», a-t-il souligné. Le même responsable a estimé que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre d'une «politique de punition et de vengeance à l'encontre des prisonniers palestiniens», mettant en garde contre «les graves conséquences de la détérioration persistante des conditions sanitaires et humanitaires dans les prisons de l'occupation, en l'absence de soins médicaux et de conditions élémentaires d'hygiène». La gravité de la situation ne réside pas uniquement dans la propagation de la maladie, mais également dans le retard et l'interruption des traitements. Les détenus continuent ainsi de souffrir de démangeaisons intenses, d'inflammations cutanées et de douleurs qui les privent de sommeil et de repos, alors qu'ils ne disposent même pas des moyens les plus élémentaires pour prendre soin de leur santé et prévenir de nouvelles infections. Dans ce cadre, le porte-parole de la Commission a révélé que la propagation de la gale touche également les détenues de la prison de Damon, où des témoignages font état de fortes démangeaisons et d'une dégradation de leur état de santé. Les enfants palestiniens détenus sont également touchés par ces infections, a relevé M. Chreiteh, ce qui accentue les inquiétudes quant aux conséquences de l'absence de prise en charge sanitaire de cette catégorie particulièrement vulnérable. La gravité de ces pratiques tient au fait qu'une maladie pouvant être traitée et contenue se transforme, en raison de la privation de médicaments, de produits d'hygiène et de conditions sanitaires appropriées, en une souffrance quotidienne prolongée, qui épuise la santé des détenus et accentue leurs douleurs physiques et psychologiques. M. Chreiteh a appelé à une intervention internationale urgente et à l'envoi de commissions médicales indépendantes afin d'examiner la situation des détenus et d'évaluer leur état de santé, tout en contraignant l'administration pénitentiaire à leur assurer les traitements, les médicaments, les vêtements et les produits d'hygiène nécessaires, et à garantir leur droit aux soins médicaux ainsi qu'à la protection contre les maladies.

La Russie réitère son soutien à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant

Le président russe, Vladimir Poutine, a réaffirmé le soutien de son pays aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment l'établissement d'un Etat indépendant et unifié, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa, mardi. Dans un message envoyé à son homologue palestinien, Mahmoud Abbas, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, «le président russe a réaffirmé le soutien de la Russie aux droits et aux intérêts légitimes du peuple palestinien, notamment à son aspiration à établir un Etat indépendant et unifié». M. Poutine a souligné, à cet effet, «la volonté de son pays de contribuer à un règlement global et juste au Moyen-Orient, fondé sur les références juridiques internationales reconnues». «Nous poursuivrons naturellement notre dialogue et notre coopération constructive afin de consolider davantage les liens d'amitié traditionnels entre la Russie et la Palestine, dans l'intérêt de nos deux peuples et en vue de préserver la sécurité et la stabilité dans la région», a le président russe.

Quotidien national d'informations culturelles
ED DIWAN

AFRIQUE:

Rejet croissant de la France et de ses pratiques de pillage des richesses sous couvert de partenariats

L'écrivain Alain Boris a mis en évidence le fossé entre le discours français sur l'établissement de partenariats équilibrés avec les pays africains et la réalité des manœuvres de Paris visant à préserver ses mécanismes de domination et ses intérêts stratégiques, au moment où le rejet de ces pratiques par les pays du continent ne cesse de s'accentuer et se traduit par des décisions souveraines.



Dans un article intitulé "Politique africaine : derrière le discours d'unité africaine, la persistance des ambitions néocoloniales françaises", publié sur le site Nice Premium, l'auteur a souligné la profonde dégradation des relations entre la France et ses partenaires africains, après la fin de la présence militaire française au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que le retrait engagé des forces françaises du Tchad et du Sénégal. Ces décisions successives traduisent un rejet africain direct du maintien d'une présence militaire qui a constitué l'un des principaux instruments de l'ingérence française dans les affaires intérieures des Etats et de l'imposition des intérêts stratégiques de Paris. Ces décisions témoignent, selon l'article, du rejet par les pays africains d'un modèle de relations fondé sur l'imbrication de l'influence politique, de la présence militaire et des intérêts économiques, ainsi que du refus de maintenir des arrangements ayant accordé à la France des privilèges au détriment de la souveraineté nationale. Elles traduisent également une volonté affirmée de mettre fin aux formes d'ingérence qui ont longtemps restreint les choix sécuritaires et stratégiques des Etats africains, et de consacrer leur droit à gérer leurs propres affaires, à l'abri de toute tutelle extérieure et des pratiques héritées de la colonisation. L'héritage colonial ne se limite toutefois pas au domaine militaire, mais s'étend également aux structures économiques et monétaires, notamment au franc CFA, qui continue de susciter des contestations liées à la souveraineté monétaire et à l'indépendance de la décision économique de plusieurs pays africains. Le maintien de ce système soulève de profondes interrogations quant à la capacité des Etats concernés à maîtriser leurs politiques financières et à définir librement leurs priorités économiques, indépendamment des liens hérités de la période coloniale. L'auteur a relevé que ces mécanismes mettent en évidence l'ampleur des déséquilibres qui ont caractérisé les relations franco-africaines, la persistance de la dépendance ne se limitant pas à l'ingérence politique et militaire, mais s'étendant également à des dispositifs économiques et monétaires qui entravent l'autonomie financière et restreignent la liberté des Etats dans la gestion de leurs ressources. La rupture avec l'héritage colonial suppose ainsi la reconquête de la souveraineté sur l'ensemble des instruments de décision nationale, et non la seule fin de la présence militaire française. Ces mutations interviennent parallèlement au renforcement de la présence de sociétés d'investissement sur le continent, élargissant les possibilités offertes aux pays africains dans leurs choix de partenariats et mettant fin à l'idée que les liens historiques conféreraient à la France des privilèges permanents. L'auteur a ainsi souligné que Paris ne peut plus s'appuyer sur son passé colonial pour garantir la pérennité de ses intérêts, face à des gouvernements africains qui s'orientent vers la diversification de leurs partenariats et la définition de leurs priorités en fonction de leurs choix et intérêts nationaux, loin des calculs français. Dans son analyse des ressorts de cette crise, l'article rapporte des critiques selon lesquelles le gouvernement français peine toujours à accepter une Afrique maîtresse de ses décisions, de ses alliances et de ses priorités économiques et sécuritaires, sans tutelle ni ingérence extérieure. Cette contradiction met à nu le caractère fallacieux du discours français sur le partenariat d'égal à égal, dès lors que les pratiques en vigueur reproduisent des rapports profondément inégalitaires et traitent la souveraineté africaine comme un domaine ouvert à l'ingérence et aux pressions. L'auteur conclut que les pratiques hostiles de la France, qui ont perpétué les rapports de dépendance hérités de la colonisation, se heurtent désormais à un rejet africain manifeste, illustré par la fin de la présence militaire française et la remise en cause des arrangements sécuritaires et économiques hérités de la période coloniale. Cette dynamique confirme le refus des pays africains de toute ingérence dans leurs affaires souveraines ou de toute subordination de leurs choix aux intérêts français. Elle révèle également l'effondrement des prétextes longtemps invoqués par Paris pour maintenir des relations inégalitaires, alors que les Etats africains réaffirment leur pleine souveraineté sur leurs décisions, leurs richesses et leurs ressources.

L'Australie et les Iles Salomon signent un traité freinant les ambitions de la Chine dans le Pacifique

Le traité, qui couvre de nombreux domaines (éducation, santé, police, énergie, résilience climatique…) consacre l'Australie comme « premier partenaire en matière de sécurité » des Iles Salomon, et stipule qu'il ne peut y avoir de base militaire étrangère dans l'archipel. Les Iles Salomon, dont le nouveau premier ministre depuis mai, Matthew Wale, défait les liens noués avec Pékin par son prédécesseur, ont signé avec l'Australie, mercredi 25 novembre, un traité stipulant qu'il n'y aurait pas de base militaire étrangère dans le petit archipel, une initiative qui semble destinée à freiner les ambitions de la Chine dans le Pacifique. Depuis son élection, M. Wale s'est rendu à Canberra et à Washington pour reconstruire les relations avec les partenaires traditionnels de la nation insulaire, fragilisées par les mains tendues par l'ancien premier ministre Manasseh Sogavare tendues à la Chine. Accompagné de 15 ministres, Matthew Wale s'est rendu à Canberra, mercredi, pour la signature officielle du traité, qui couvre de vastes domaines (éducation, santé, police, énergie, résilience climatique, aide par l'intermédiaire d'un fonds souverain australien, routes, ponts) et qui consacre l'Australie comme « premier partenaire en matière de sécurité » des Iles Salomon. « Les Iles Salomon ont été pendant plusieurs années une source d'incertitude et de doute dans la région, a déclaré M. Wale aux journalistes aux côtés de son homologue australien, Anthony Albanese. Ces jours-là sont révolus. » Le traité prévoit une aide de Canberra de 740 millions de dollars australiens (421 millions d'euros) sur dix ans pour financer l'éducation et des infrastructures. Il réaffirme la « décision souveraine » de l'archipel selon laquelle aucune base militaire ou de sécurité étrangère n'y sera implantée et « que les infrastructures sensibles des Iles Salomon resteront exemptes de toute militarisation, ingérence étrangère et accès non autorisé ». Cela concerne les aéroports, les ports, l'énergie et les communications, précise le texte, des domaines dans lesquels la Chine a participé à la construction d'infrastructures grâce à des prêts de plusieurs millions de dollars, après que les Iles Salomon avaient rompu, en 2019, leurs liens avec Taïwan, une décision diplomatique favorable à Pékin.

Un accord secret avec la Chine en 2022

Les Iles Salomon devront également consulter l'Australie au sujet d'éventuels accords avec d'autres pays concernant des infrastructures critiques ou la sécurité, a déclaré M. Albanese. Il a salué cet accord comme « un nouveau chapitre de notre partenariat pour renforcer notre prospérité partagée et notre sécurité ». Interrogé sur un accord de sécurité secret conclu avec la Chine en 2022 qui aurait été annulé, Matthew Wale a affirmé ne pas pouvoir confirmer ces informations en raison d'une « clause de non-divulgation ». « Nous avons des discussions en cours avec la Chine », a-t-il toutefois affirmé aux journalistes.

ARABIE SAOUDITE :

Après la frappe sur le siège de son fonds souverain, Riyad se prépare à une guerre plus intense au Yémen

Le gratte-ciel symbole de Vision 2030 a été touché pour la deuxième fois en cinq jours, mardi 24 novembre. Cette attaque intervient alors qu'au Yémen voisin, les forces gouvernementales, soutenues par Riyad, reculent face aux houthistes, appuyés par les Iraniens. Pour la deuxième fois en cinq jours, le plus haut gratte-ciel de Riyad, qui abrite le fonds souverain saoudien, Public Investment Fund (PIF), a été endommagé par une attaque attribuée aux houthistes du nord du Yémen. Mardi 24 novembre, onze personnes ont été blessées, dont des ouvriers étrangers qui travaillaient à la réparation des étages soufflés quelques jours plus tôt, selon l'Agence France-Presse. Cette tour de 80 étages est le symbole de Vision 2030, le plan lancé en 2016 par le prince héritier Mohammed Ben Salman, dit « MBS », pour affranchir le pays de la dépendance à la rente pétrolière. Le fonds souverain saoudien détient par exemple HUMAIN, la filiale consacrée à l'intelligence artificielle, devenue la nouvelle priorité stratégique du royaume. En visant cet édifice, les houthistes frappent la vitrine du grand projet de « MBS » autant que le quartier financier du Roi-Abdallah où Riyad a cherché à attirer les sièges régionaux des multinationales. « Les houthistes, avec le soutien des Iraniens, cherchent à transformer la puissance économique saoudienne en vulnérabilité stratégique, estime Nawaf Obaid, chercheur au King's College de Londres et ancien conseiller de responsables saoudiens. Ils tentent d'affecter la confiance des investisseurs internationaux et d'accroître le coût économique et politique de la guerre pour Riyad. » Leur objectif est donc aussi psychologique que politique ou militaire. Le 8 novembre déjà, une tour de la compagnie pétrolière nationale Aramco avait été endommagée dans ce même quartier par des missiles houthistes, sans faire de blessés car le télétravail y est en vigueur depuis plusieurs semaines.

La RDC impose un nouvel embargo sur les exportations de cobalt pour faire monter les cours

Dans un contexte de baisse des prix, le pays a de nouveau interdit l'exportation de cobalt, dont la transformation est presque entièrement contrôlée par la Chine. Un premier embargo, remplacé ensuite par des quotas, avait été mis en place en 2025. La République démocratique du Congo (RDC) persiste et signe. Le pays, qui fournit 75 % de la production mondiale de cobalt, a annoncé, lundi 23 novembre, un nouvel embargo sur les exportations de ce minerai essentiel à la fabrication de batteries électriques. Kinshasa espère ainsi jouer sur les cours, qui sont de nouveau en baisse : le prix de la tonne d'hydroxyde de cobalt, la forme sous laquelle ce minerai est le plus souvent exporté, se négocie mercredi à 28 000 dollars (25 500 euros), en baisse de 51 % sur un an, selon Trading Economics. L'Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques indique, dans un communiqué publié lundi, avoir décidé, le 9 novembre, « d'interrompre temporairement et jusqu'à nouvel ordre les exportations de cobalt » à compter du 30 novembre, de manière à absorber « l'excédent mondial » de ce minerai et de « revenir à un marché soutenable ». L'institution indique en effet avoir constaté une « baisse significative et continue des prix du cobalt depuis le milieu [de 2026], dans un contexte de ralentissement de la consommation mondiale de cobalt, d'une augmentation des stocks et de pratiques spéculatives sur le marché ». L'interdiction temporaire d'exportation doit permettre à la RDC de « revoir et [d']ajuster » les quotas que le pays avait accordés aux opérateurs miniers à l'issue d'un premier embargo, décidé en février 2025. C'est en effet la deuxième fois que le pays stoppe net ses exportations de cobalt, dans le but de faire repartir les prix. En septembre 2025, Kinshasa avait de nouveau autorisé les exportations mais en appliquant des quotas – de 18 000 tonnes sur la fin de l'année 2025 puis de 96 000 tonnes par an pour les années 2026 et 2027.

Dans « Billie, à la croisée des mondes », une nouvelle héroïne Disney qui peine à enchanter

La nouvelle production de la firme américaine déçoit par le manque d'audace de son scénario et son design plutôt convenu. Le nouveau Disney est arrivé mais ne sonnez pas trompettes. Bien que joyeux divertissement, Billie, à la croisée des mondes peine à laisser sa marque.



Cette nouvelle production made in Burbank en Californie a pour défaut de trop vouloir se fondre dans ce qui fait recette auprès de la jeunesse. Son titre en version française semble tout promettre tout en ne disant pas grand-chose de son contenu. Le nom original, Hexed (« ensorcelé »), avait le mérite de donner une idée de l'univers dans lequel l'histoire s'inscrit. Il fait aussi référence au nom du pays magique dont il est question. Le point de départ du film n'est guère plus inspiré : une jeune fille se sentant en décalage avec ses pairs, élevée par une maman solo, découvre qu'elle a des pouvoirs magiques et est originaire d'un pays enchanté. Billie est une ado effrontée dont le style rappelle les héroïnes des sitcoms de la chaîne Disney Channel, au tournant des années 2000. Le monde de la sorcellerie n'est certes jamais démodé en matière de fiction jeunesse et fait même un retour remarqué ces dernières années, surtout pour les récits d'émancipation féminine. L'univers ici est bâti sur des classiques du genre (objets enchantés et animaux familiers parlants), mais aux allures un peu plus punk que d'ordinaire.

« La libertad doble », de Lisandro Alonso, confronte la solitude d'un homme à une vie à deux



Vingt-cinq ans après « La libertad », le cinéaste argentin retrouve Misael, le bûcheron solitaire de son premier long-métrage, qui, du jour au lendemain, va devoir mener son quotidien avec une sœur atteinte de troubles mentaux. En 2001, Lisandro Alonso débarquait à Cannes avec un premier long-métrage sous le bras, La libertad, qui fit l'effet d'une bombe magnétique. On y suivait sur un peu plus d'une heure d'un comportementalisme brut, sans paroles, les allées et venues de Misael Saavedra, un bûcheron solitaire de la pampa, dans une symphonie bruitiste pour hache et tronçonneuse. Alonso était sacré figure du nouveau cinéma argentin, plus encore « rock star » d'une radicalité internationale qui, en cette orée du XXIe siècle, sculptait un cinéma en bloc, à rebours de l'accélération tendancielle des images mondialisées. Vingt-cinq ans plus tard, et six longs-métrages chamaniques à son actif, qui a perpétué à bout de bras l'hypothèse d'une écriture moderne, le cinéaste est de retour avec La libertad doble, qui fait suite à son premier long, et vient explicitement le redoubler, comme on remet le couvert. On pouvait craindre la crise d'inspiration, à plus forte raison après le tournage éprouvant d'Eureka (2023), coproduction percutée par l'épidémie de Covid-19 et qui s'est éternisée sur près de dix ans. Mais La libertad doble ne cède pas tant à la redite qu'à la passion des retrouvailles.

« PAPER TIGER » : Le cinéaste James Gray livre le récit captivant d'une lente dislocation familiale

Le nouveau film du réalisateur américain, présenté en compétition à Cannes et inspiré de sa propre jeunesse, est servi par un formidable trio d'acteurs, Scarlett Johansson, Adam Driver et Miles Teller. « Qu'il y ait une richesse sans larmes ; assez pour le sage qui n'en demandera pas davantage. » Paper Tiger, le nouveau long-métrage de James Gray, s'ouvre sur une citation d'Eschyle, plaçant d'emblée le récit sous les auspices de la tragédie antique. On se trouve ici en terrain familier, aux confins de deux veines qui ont fait le cinéma de James Gray, le film de malfrats et le récit autobiographique. Paper Tiger, présenté en compétition au 79e Festival de Cannes, en mai, apparaît presque comme la somme de trente ans de carrière ou un point d'aboutissement retravaillant plusieurs motifs de sa filmographie. Si James Gray reste fidèle à son classicisme, rarement sa mise en scène, servie par un trio d'interprètes de talent, n'aura paru aussi fluide ou maîtrisée. Avec quelques grands moments de cinéma à la clé, à l'image d'une longue séquence finale visuellement renversante. Le réalisateur américain avait d'abord imaginé Paper Tiger comme une suite à son film précédent, Armageddon Time (2022). James Gray y dessinait, de manière fidèle à la réalité, le portrait de ses parents et de sa propre enfance dans le Queens, au début des années 1980, sous la forme de la chronique intime. Les emplois du temps des acteurs Jeremy Strong et Anne Hathaway étaient déjà chargés, il a donc dû se résoudre à changer d'interprètes, permettant au film de prendre davantage de libertés avec la biographie.

DATA VISUALISATION : Ce que révèle l'analyse des longs-métrages d'animation de Disney

A l'occasion de la sortie de « Billie, à la croisée des mondes », passons en revue 56 longs-métrages du studio américain. Depuis la sortie de Blanche-Neige et les Sept Nains, en 1937, le studio d'animation américain Disney a connu de très nombreuses évolutions. Technique d'animation, durée, personnages… visualisez en un coup d'œil les évolutions à l'œuvre tout au long des 56 longs-métrages d'animation produits par ce studio grâce à notre data visualisation. Le dernier film d'animation de la firme, Billie, à la croisée des mondes, sort dans les salles françaises ce mercredi 25 novembre.

Quand Ninho et Koba LaD dévoilent les dessous du rap dans deux «documentaires-vérité»

Deux films, diffusés sur Netflix et Prime Video, promettent de tout révéler sur le parcours des deux artistes, des arnaques jusqu'aux démêlés judiciaires. Décryptage de deux formules à succès. Ce sont deux stars du rap français qui promettent de dire toute la vérité, rien que la vérité, dans les documentaires qui leur sont consacrés. Dans Ninho : le prix à payer, diffusé sur Netflix depuis le 4 novembre, le rappeur au sommet de sa gloire raconte tout, en effet, des rixes, des arnaques et des rackets qui ont émaillé son parcours. Dans Demain j'arrête, sur Prime Video depuis le 14 novembre, Koba LaD, lui, ne fait aucun mystère des démêlés judiciaires qui ont fini par causer sa chute vertigineuse. Tout y passe : bagarres, tirs sur un concurrent, lynchages, règlements de compte, liaisons avec des petites frappes et des assassins, accidents de voitures… dont le dernier, mortel. Depuis septembre 2024, Marcel Junior Loutarila, de son vrai nom, 26 ans, est incarcéré après avoir été condamné à six ans de prison pour homicide involontaire après l'accident sur l'A86 qui a tué William Dogbey, son styliste. Depuis mars 2025, il est aussi mis en examen pour association de malfaiteurs, soupçonné d'avoir participé au financement de l'évasion du criminel Mohamed Amra, qui a causé la mort de deux agents pénitentiaires.

Jensen Huang réintégré à la tête de Nvidia, 11 jours après sa démission sur fond d'adultères

Poussé à la démission le 12 novembre après la révélation d'une liaison extraconjugale qu'il a entretenu avec une potentielle espionne chinoise, Jensen Huang, patron du géant Nvidia, a été réintégré à la tête de l'entreprise ce 23 novembre. Le conseil d'administration du stratégique leader des puces utilisées par les intelligences artificielles dit avoir reçu des informations indiquant que Jensen Huang ne présentait « aucun risque pour la sécurité nationale ». Le conseil d'administration de Nvidia a annoncé ce lundi 23 novembre 2026 le retour de Jensen Huang à la tête du géant américain des puces électroniques. Cette décision intervient onze jours après la démission de ce dernier, qui faisait suite aux révélations concernant sa liaison extraconjugale avec Alice Huang, une ressortissante chinoise soupçonnée d'espionnage pour le compte de Pékin. « Le conseil d'administration de Nvidia a reçu des informations venant de hauts responsables du gouvernement des États-Unis » et « sur la base de ces éléments, le conseil a la conviction que la réintégration de Jensen Huang ne présente aucun risque pour la sécurité nationale », a fait valoir le...

CHAIRE EMIR ABDELKADER A OXFORD:

Renforcer la recherche académique sur les dimensions humaines et civilisationnelles de cette figure historique

Le ministre d'Etat, recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a souligné, mardi, que la Chaire Emir Abdelkader, au Centre d'études islamiques d'Oxford, constitue un projet institutionnel à long terme visant à renforcer la recherche académique sur l'héritage de cette figure historique et ses dimensions humaines et civilisationnelles.

Intervenant lors de la réunion du comité scientifique conjoint de la Chaire Emir Abdelkader, qui regroupe le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djamaâ El-Djazaïr et le Centre d'études islamiques d'Oxford, Cheikh Al Kacimi Al Hoceini a indiqué que l'Emir Abdelkader représente "une expérience humaine, intellectuelle et politique qui mérite de faire l'objet de recherches académiques à l'échelle internationale". Cette réunion constitue "une opportunité pour définir les responsabilités scientifiques et exécutives des partenaires issus des différentes universités, centres de recherche et instances relevant de Djamaâ El-Djazaïr, a-t-il précisé, ajoutant que le comité scientifique conjoint s'est penché, au cours des dernières semaines, sur l'élaboration d'un projet de programme scientifique pour cette Chaire, à court et



moyen termes. De son côté, le Directeur du Centre d'études islamiques d'Oxford, Ahmed Farhan Nizami, a affirmé que le projet de la Chaire Emir Abdelkader revêt une "importance particulière pour le monde entier", ajoutant qu'à travers cette initiative académique, le Centre entend "approfondir la compréhension de l'islam et des spécificités des sociétés musulmanes, afin de renforcer le rapprochement entre les peuples et les cultures". La portée de ce projet s'inscrit dans la "durée au profit des générations futures, qui pourront s'inspirer des valeurs de l'Emir Abdelkader pour répondre aux enjeux contemporains", a-t-il soutenu. Pour sa part, l'ambassadeur du Royaume-Uni auprès de l'Algérie, James Robert Stephen Downer, s'est félicité des avancées réalisées dans le projet de la Chaire Emir Abdelkader, soulignant que ce programme s'inscrit dans le cadre d'une coopération plus large entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il a également évoqué les différents programmes de coopération et projets de partenariat entre les universités algériennes et leurs homologues britanniques, qui couvrent plusieurs domaines, notamment l'intelligence artificielle.

TLEMCEN:

Le 16e Festival culturel international des miniatures et des arts décoratifs à partir de lundi (Commissaire)

La wilaya de Tlemcen accueillera, à partir de lundi prochain, la 16e édition du Festival culturel international des miniatures et des arts décoratifs, qu'abritera le Palais de la culture Abdelkrim-Dali, a-t-on appris mardi auprès du Commissariat de cet évènement culturel. Le commissaire du Festival, Sid-Ahmed Lasnouni a indiqué, lors d'une conférence de presse, que cette édition, prévue du 30 novembre au 3 décembre 2026, réunira sous le slogan : " La miniature, l'ornementation et le zellige : mémoire de la civilisation et beauté de sa continuité ", des artistes nationaux et étrangers issus de 20 pays dont le Pakistan, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Bahreïn, entre autres.L'exposition internationale consacrée aux miniatures, arts décoratifs, la dorure, la calligraphie arabe, manuscrits et au zellige, prévue dans le cadre du Festival, réunira 132 œuvres artistiques, dont 44 réalisées par des artistes algériens et 88 par des artistes étrangers, a-t-on précisé de même source. Cet espace artistique permettra de réunir différentes expériences et écoles créatives, tout en offrant des opportunités d'échange culturel et artistique entre les participants. A cette occasion, un concours artistique sera également organisé avec la participation de 22 artistes représentant 16 pays. Il sera supervisé par un jury composé de spécialistes des miniatures et des arts décoratifs, chargé de sélectionner les meilleures œuvres et de récompenser les lauréats. Des concours artistiques sur le lieu de l'exposition, ainsi que des espaces pédagogiques destinés aux enfants, aux jeunes et aux personnes aux besoins spécifiques, sont également prévus. Le programme de cette édition comprend aussi un Colloque scientifique sur l'esthétique des miniatures et de l'ornementation islamique et leurs expressions dans les arts appliqués au Maghreb et en Andalousie, à la lumière des mutations contemporaines. Par ailleurs, plusieurs ateliers pratiques seront organisés au profit des jeunes et des étudiants. Ils porteront notamment sur la décoration de coffrets en bois et l'ornementation sur bois, la fabrication des outils et l'apprentissage des techniques de dorure, la préparation des pigments et des colorants naturels, l'art du zellige, ainsi que les miniatures algériennes, ottomanes et indiennes. A ce



propos, M. Lasnouni a souligné que cette édition accordera une attention particulière à l'art du zellige, considéré comme l'un des éléments majeurs du patrimoine décoratif et architectural. Cette démarche vise à faire connaître ses techniques et ses compositions géométriques, à encourager son apprentissage et à transmettre ses savoir- faire aux jeunes générations, afin d'assurer sa pérennité en tant qu'art vivant et évolutif, a-t-il souligné. Le Festival ambitionne de consolider sa position en tant que plateforme internationale de dialogue artistique et culturel et espace de préservation du patrimoine civilisationnel et de transmission de ses connaissances aux générations futures, tout en encourageant la créativité et l'ouverture aux expériences artistiques contemporaines, a conclu son Commissaire.

Organisation d'une exposition nationale des philatélistes en décembre prochain (ministère)

Le ministère de la Poste et des Télécommunications prévoit d'organiser, au cours du mois de décembre prochain, une exposition nationale dédiée aux amateurs de philatélie, indique mardi un communiqué du ministère. Cette exposition a été annoncée par le ministre du secteur, Sid Ali Zerrouki, lors d'une réunion avec la commission nationale chargée de l'élaboration du programme philatélique annuel. Au cours de cette réunion, le ministre a donné des instructions visant à développer la commercialisation des produits philatéliques afin de mettre en valeur les symboles culturels, historiques et patrimoniaux de l'Algérie, à travers notamment l'émission de timbres spéciaux en quantités limitées, ainsi que la diversification des produits philatéliques, de sorte que l'offre ne se limite désormais plus aux seuls timbres-poste. A cette occasion, M. Zerrouki a rappelé les missions de la commission, axées sur la supervision de l'élaboration du programme philatélique annuel, en concertation et en coordination avec les différents départements ministériels, instances et institutions nationales. Les travaux de cette commission débutent par la réception des propositions, suivie de leur examen et de leur enrichissement, avant de procéder à la sélection des meilleures propositions en termes de conception et de portée symbolique. La commission assure ensuite le suivi de la mise en œuvre du programme et veille au respect de son contenu, précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministre a souligné "la place qu'occupe le timbre-poste dans la commémoration des principales étapes de la mémoire nationale et la valorisation du patrimoine algérien authentique", appelant les membres de la commission à "veiller à ce que le programme reflète toutes les composantes de l'identité nationale, couvre les différents aspects de la vie culturelle, sociale et économique du pays ainsi que ses grandes réalisations, et propose des émissions riches, diversifiées et réparties tout au long de l'année". Dans le même sillage, il a appelé à "tenir compte de critères qu'il a jugés d'une importance capitale, notamment le soin à accorder à l'esthétique et à la symbolique des créations, en continuant de faire appel aux compétences des artistes algériens et en protégeant la création artistique contre les déformations liées à l'intelligence artificielle, ainsi qu'en menant des recherches approfondies sur les thèmes retenus et en recherchant constamment de nouvelles idées qui n'ont jamais été abordées auparavant", ajoute le communiqué du ministère.

Farida Sahoui invitée au Forum du livre de Bouira

La bibliothèque principale de lecture publique Saïdani Rabah de Bouira accueillera, demain mardi 24 novembre, l'écrivaine Farida Sahoui, à l'occasion de la 78e édition du Forum du livre. Lauréate du premier prix Assia Djebar pour son roman AGGUS – Ungal, l'autrice échangera avec le public dans le cadre de cette rencontre consacrée à l'animation de la scène littéraire locale. L'événement, inscrit au programme culturel du ministère de la Culture, débutera à 13 h 30 au siège de la bibliothèque.

ÉDITIONS ANEP:

Présentation de l'ouvrage «Révoltés pour la dignité»

Les Éditions ANEP organisent, jeudi 26 novembre 2026, une rencontre consacrée à la présentation de l'ouvrage «Révoltés pour la dignité», du Dr Mustapha Khiati, suivie d'une vente-dédicace en présence de l'auteur. La rencontre se tiendra à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzair, située au 55, rue Larbi Ben M'hidi, à Alger-Centre.

NAAMA :

Achèvement des travaux de réalisation d'un nouveau Centre culturel dans la commune d'Asla

Les infrastructures culturelles de la commune d'Asla, dans la wilaya de Naâma, viennent d'être renforcées par la réalisation d'un nouveau Centre culturel, dont les travaux viennent d'être achevés, a-t-on appris mardi auprès des services de la commune. Cette infrastructure, la première du genre à l'échelle de la commune, a été réalisée dans le cadre du programme local visant à renforcer les structures et les équipements destinés aux jeunes. Elle comprend un hall d'accueil, des salles de spectacles ainsi que des espaces réservés à l'organisation d'ateliers artistiques, selon la même source. Cette nouvelle structure devrait entrer en service prochainement et accueillir des représentations théâtrales, artistiques et musicales, ainsi que diverses activités culturelles et éducatives organisées par les associations locales. Elle abritera également des festivités célébrant les fêtes nationales et religieuses. Par ailleurs, et dans le cadre des efforts visant à répondre aux préoccupations des citoyens de la commune, les travaux de réalisation de plusieurs projets ont récemment été achevés. Il s'agit notamment de l'aménagement du stade communal, de la réhabilitation d'un jardin public et d'opérations d'amélioration urbaine au niveau des quartiers " 184 Logements ruraux groupés ", " Boumediene Slimani ", " 1er Novembre " et " 18 Février ". Ces opérations ont également porté sur la restauration et l'équipement de la salle de soins du village de Rjimât. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les infrastructures de proximité et à améliorer les conditions de pratique des activités culturelles, sportives et récréatives, a-t-on souligné de même source.

Sur la piste de Robert Surcouf et de l'« Aurore », navire esclavagiste du XVIIIe siècle, à bord duquel plus de 300 Africains ont été livrés à la mort

« L'esclavage en héritage » (1/3). Descendante de celui qui est présenté comme un illustre corsaire, notre journaliste se plonge dans les archives pour retracer le parcours du navire qui a sombré au large du Mozambique.

L'enquête éclaire les circonstances de la mort de plusieurs centaines d'Africains, victimes de la traite d'êtres humains, ainsi que la participation de Surcouf à ce commerce. Le paquet plastifié dégouline dans mon sac à dos. Un liquide iodé et jaunâtre menace le téléphone satellite et le traceur GPS fournis par le service informatique du journal pour ce reportage. Je l'extrais et le dépose sur le siège de l'aéroport de Nairobi, au Kenya, où je m'ennuie en escale. Il est un peu lourd, et très dense : j'avais peur que les scanners à rayons X détectent cette masse marron et que les douaniers s'étonnent de la présence de cet objet, pourtant accompagné d'une lettre, à l'en-tête de l'université Eduardo-



Mondlane de Maputo, capitale du Mozambique, en certifiant la qualité d'« échantillon archéologique » qui doit rejoindre un laboratoire français pour être « précisément déterminé ». Enrubanné d'un gros adhésif blanc, mon colis affiche des inscriptions au marqueur noir. « IDM-13 l'Aurore » – « IDM » signifie « île de Mozambique » ; « 13 », car c'est la treizième épave retrouvée dans les eaux de cet ancien comptoir portugais ; « l'Aurore », parce que le contenu de l'emballage provient probablement de la coque d'un navire français déchirée par les récifs aiguisés de l'île, le 18 février 1790. « Timber sample 7 august », poursuit l'étiquette : en français, « échantillon de bois prélevé le 7 août [2026] ».

Quand les artistes dialoguent avec la science, au Muséum national d'histoire naturelle

A Paris, l'exposition « Artistes au Muséum » invite à découvrir plus de 300 œuvres célébrant la splendeur et la diversité de la faune et de la flore. Certaines sont signées d'illustres artistes, dont la main a été guidée par le savoir scientifique collecté dans l'établissement depuis quatre cents ans. Une lionne plante ses crocs dans le cou d'un oryx, qui s'affaisse, la tête levée au ciel comme en une muette supplication. Cette scène dramatique, qui vous accueille à l'entrée de l'exposition « Artistes au Muséum », à Paris, est le travail d'un duo de taxidermistes chevronnés, Jules Terrier et Louis Quantin, réalisé en 1895. Deux œuvres l'encadrent ici : à droite, le tableau du Douanier Rousseau Le lion, ayant faim, se jette sur l'antilope (1905), inspiré de cette scène naturalisée ; à gauche, la reproduction d'une aquarelle sur vélin de Nicolas Huet (1818), croquant cette espèce d'oryx. « On ne peut faire de sciences naturalistes sans démarche artistique, relève Alice Lemaire, commissaire générale de l'exposition. Pourtant, ces artistes n'ont pas toujours eu la reconnaissance qu'ils méritent. » Juste retour des choses, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) de Paris, pour ses 400 ans, met à l'honneur plus de 140 d'entre eux à travers plus de 300 œuvres, issues de ses collections ou prêtées par d'illustres musées. Explorer l'anatomie d'une fleur ou d'un félin, décrire une nouvelle espèce… Le scientifique guide ici le regard de l'illustrateur, qui, en retour, traduit les découvertes en images fi-



dèles et sensibles. Emerveiller pour instruire, tel est leur mantra. Depuis sa création, en 1793, le Muséum ne délivre-t-il pas un enseignement de dessin naturaliste, que suivront, entre autres, Auguste Rodin, Henri Matisse et Marie Laurencin ?

Sur la piste de Robert Surcouf et de l'« Aurore », l'épave d'un navire de traite à la « valeur patrimoniale inestimable »

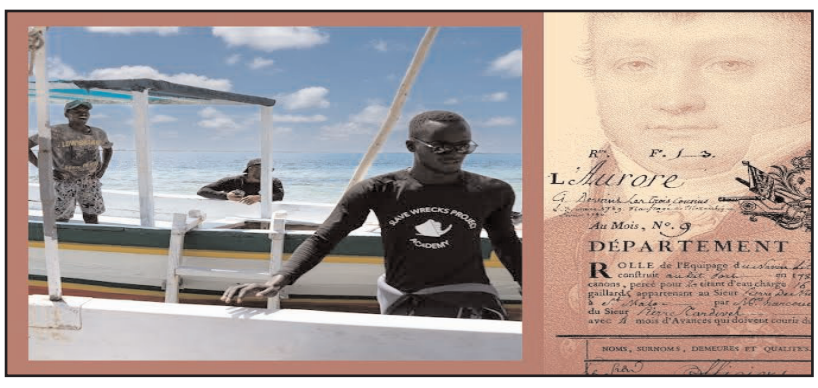

« L'esclavage en héritage » (2/3). Après avoir exploré les archives pour retracer le voyage du navire naufragé, notre journaliste – descendante du corsaire malouin qui se trouvait à bord et participait au commerce d'êtres humains – plonge dans l'océan Indien, au large du Mozambique, avec l'équipe scientifique qui fouille l'épave identifiée comme celle du bateau du XVIIIe siècle. Une découverte rare et précieuse pour reconstituer un passé occulté. La scie luit sur la table du petit déjeuner. Entre les assiettes de fruits exotiques, les Thermos et les œufs brouillés, la lame de l'outil reflète la lumière du matin mozambicain. Autour, des mots de portugais, d'anglais et de français s'entremêlent. Il est question du café qu'il ne faut pas boire avant la plongée, des courants assez cléments pour se rendre sous l'eau, de la tranchée qu'il faut continuer à creuser pour trouver la proue de l'épave. « La prochaine mission, c'est de découper un gros morceau de bois, suffisamment volumineux pour qu'on ait bien tous les cernes », annonce Stephen Lubkemann, anthropologue et archéologue à l'université George-Washington, aux Etats-Unis. L'assemblée acquiesce et rit de la difficulté de tronçonner une poutre de bateau sous la pression des profondeurs. Puis tous se lèvent et constituent un cercle sur la pelouse du jardin, entourant Marc-André Bernier, un archéologue canadien. Il se lance dans un exposé sur la bonne gestion des artefacts découverts, surtout de petits morceaux de céramique, puis s'interrompt, réfléchit et reprend : « On n'est pas encore à l'endroit où l'on pense qu'il y en a, mais, si vous trouvez quelque chose qui ressemble à un ossement, vous vous arrêtez tout de suite, et vous faites venir un archéologue plus senior. » « Ça ressemble à quoi ? », l'interroge-t-on. « C'est très blanc », précise-t-il. C'est l'un de mes premiers matins sur l'île de Mozambique. Pour atteindre cette petite terre d'Afrique australe, j'ai fait un long trajet seule, jusqu'à un aéroport dont je ne connaissais pas l'existence. Nampula est pourtant la troisième ville du Mozambique, porte d'entrée de la mince bande orange coincée, sur la carte du ministère des affaires étrangères français, sous la grosse tache rouge du Cabo Delgado, où le groupe armé djihadiste Ansar Al-Sunna (Etat islamique au Mozambique) rend les déplacements « formellement déconseillés ».

Le « poisson à poumons » éclaire l'énigme de la sortie de la mer des vertébrés

Mais que diable allaient-ils faire dans cette galère ? Pourquoi certains vertébrés ont-ils eu l'idée incongrue de quitter la douceur des eaux maritimes pour gagner la terre ferme, ses températures extrêmes et son insupportable sécheresse ? Pourquoi et surtout comment ? Depuis que les fossiles ont permis de mettre en évidence cette transition majeure, commencée il y a environ 400 millions d'années, la question obsède les scientifiques. Ils n'ont cessé de fouiller ces indices ancestraux et ont dégagé diverses hypothèses, dont deux principales : une adaptation du système respiratoire et une transformation des membres locomoteurs. On les comprend. Difficile de se contenter de branchies et de nageoires pour vivre sur le plancher des vaches – pardon pour l'anachronisme. Une équipe de l'université du Nouveau-Mexique a choisi d'emprunter une autre voie et d'approcher cette énigme à partir d'animaux actuels. D'un animal en particulier : le dipneuste africain. Les résultats qu'elle a publiés, mardi 17 novembre, dans la revue Cell éclairent d'un jour nouveau l'entêtante énigme. Ce poisson d'eau douce présente la particularité de disposer de branchies, mais aussi de poumons. L'été, quand le lac s'assèche, il creuse un trou dans la terre humide et peut ainsi respirer sans dommage. Mais son adaptation ne s'arrête pas là. Pour la peau également, l'animal dispose d'un plan B. Ce tissu essentiel, principale barrière vis-à-vis du reste du monde, le dipneuste le transforme pour faire face à ce nouvel environnement. Les scientifiques parlent de remodelage tissulaire. Il consiste notamment à protéger le mucus extérieur, présent chez tous les poissons, des agressions des UV et de la dessiccation.

« Nous devons essayer d'être un canal entre les industriels de l'IA et le monde mathématique universitaire »

Le mathématicien français François Charles, membre du nouveau Groupe consultatif en mathématiques et intelligence artificielle annoncé par OpenAI, à la suite de polémiques dans la discipline, précise le rôle de ce comité indépendant. Le 21 septembre, OpenAI a effectué deux annonces dans le domaine des mathématiques. D'une part, qu'elle avait sous la main des résultats sur « plus de 100 problèmes ouverts de longue date dans la plupart des domaines des mathématiques ». D'autre part, qu'elle lançait un Groupe consultatif en mathématiques et intelligence artificielle (IA), afin « d'échanger de manière réfléchie avec la communauté mathématique ». Plusieurs médailles Fields dont Timothy Gowers, Martin Hairer ou Edward Witten en font partie. Il est vrai que ces derniers mois ont vu se succéder des annonces de progrès loin des canons académiques, avec de simples tweets triomphants, des articles indigestes, des références bibliographiques absentes, voire des soupçons de vols d'idées originales…François Charles, directeur du département de mathématiques et applications de l'ENS-PSL, est l'un des neuf membres de ce nouveau comité mis en place par OpenAI. Il en précise le rôle auprès du Monde dans cette période agitée pour la discipline.

En quoi consiste ce groupe ?

Même si c'est OpenAI qui a annoncé la création de ce groupe, nous sommes indépendants de cette entreprise. Elle ne nous rémunère pas, n'a pas choisi ses membres et, techniquement, nous sommes hébergés à l'Institut pour les sciences avancées, à Princeton (New Jersey). Nos avis, consultatifs, seront publics et n'importe qui peut nous saisir, y compris d'autres entreprises.

La fusée de la mission Shenzhou-24 a décollé, avec à son bord le premier astronaute pakistanais

La fusée Longue-Marche-2F emportant les astronautes de la mission Shenzhou-24 s'est élancée dans le ciel à 08 h 18 (heure locale, 1 h 18 à Paris) du centre spatial de Jiuquan, dans le désert de Gobi (Nord-Ouest), d'après les images diffusées par CTV. Une fusée chinoise embarquant un astronaute pakistanais a décollé, mercredi 25 novembre, vers la station spatiale Tiangong – la seule station habitée actuellement en orbite en plus de la Station spatiale internationale (ISS). C'est la première fois que la Chine ouvre l'une de ses missions spatiales à un astronaute étranger. Un témoignage de la « confiance exceptionnelle, du respect mutuel et de la fraternité durable » entre les deux pays, selon le premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif. La mission emporte donc avec elle le pilote Tang Hongbo, l'ingénieur de vol Wu Yi ainsi qu'un pilote de l'armée pakistanaise, Muhammad Zeeshan Ali, 40 ans. D'après l'agence spatiale pakistanaise, il va réaliser des expériences en orbite, notamment sur la culture de microalgues comme source potentielle de nourriture et d'oxygène pour de futures missions, ou encore sur les effets des vols spatiaux sur des graines de quinoa.


أخبار وطنية
روبورتاجات
تحقيقات
حوارات
تسالي...
الديوان
يومية وطنية متخصصة ثقافية
EL-DIWAAN

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2421
Jeudi 26 Novembre 2026

COLOMBIE :

25 blessés dans l'attentat à la voiture piégée dans le centre du pays

L'explosion d'une voiture piégée, qui a causé d'importants dégâts lundi soir à Villavicencio dans le centre de la Colombie au siège du gouvernement régional, a fait 25 blessés, selon un nouveau bilan annoncé mardi par des sources policières. Un précédent bilan faisait état de 19 blessés. Lundi, dans un communiqué, la police avait indiqué qu'aucun décès n'avait été signalé, ajoutant que les informations préliminaires suggéraient que l'explosion survenue dans le centre-ville de Villavicencio, chef-lieu du département, pourrait être due à une voiture piégée. Plusieurs bâtiments voisins ont également été endommagés. La police nationale a fermement condamné l'attentat, précisant qu'elle mobiliserait toutes les ressources opérationnelles, d'investigation et de renseignement nécessaires pour éclaircir les circonstances de l'attaque, identifier et arrêter les responsables et les traduire en justice. Plus tôt, le président colombien, Abelardo de la Espriella, a condamné l'attentat, l'imputant au "narco-terrorisme" et affirmant que des groupes criminels cherchaient à intimider le gouvernement et à le faire reculer dans ses opérations en cours contre eux. **N.Nadia**

BATNA:

Saisie de plus de 25.000 comprimés psychotropes (Sûreté)

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du Service de wilaya de la police judiciaire de Batna ont saisi 25.500 comprimés psychotropes et interpellé deux (2) individus, a indiqué mardi un communiqué du bureau de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée, selon le même communiqué, à la suite d'informations parvenues aux éléments de la brigade faisant état d'un plan visant à acheminer une importante cargaison de psychotropes vers le quartier Kechida, dans la ville de Batna, à bord d'un camion. Après une exploitation judicieuse des informations reçues et l'élaboration d'un plan minutieux, les caractéristiques du véhicule ont été identifiées et le camion a été intercepté. Soumis à une fouille approfondie, il a permis de découvrir cette importante quantité de psychotropes, soigneusement dissimulée à l'intérieur d'une roue du camion, selon la même source. Selon le même communiqué, l'opération a permis l'arrestation de deux suspects, qui ont été présentés devant le parquet local après l'accomplissement de toutes les procédures légales nécessaires.

CHINE :

Un fonctionnaire condamné à la peine capitale pour espionnage

Un tribunal chinois a condamné à mort un responsable ministériel pour espionnage et fuite d'informations «top secret» contre de l'argent, a rapporté lundi un média affilié à l'État. Le condamné, identifié seulement sous le nom de «Ma», avait été recruté par une agence de renseignement étrangère alors qu'il travaillait hors de Chine, affirme une publication en ligne sur un compte de Gold Wall Press, un éditeur lié à l'Administration nationale pour la protection des secrets d'État.

ONU :

Près de 47.000 femmes et filles tuées par un proche en 2025



Quelque 47 000 femmes et filles ont été tuées par des proches en 2025 dans le monde, un chiffre comparable à celui des années précédentes, a indiqué l'Organisation des Nations unies (ONU) dans son dernier rapport. Les estimations de l'ONU Femmes et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime font état d'un nombre de femmes et de filles tuées par un partenaire intime ou un membre de leur famille, qui reste stable depuis plusieurs années, oscillant entre 45.000 et 51.000. L'an dernier, 78.000 homicides volontaires ont été commis sur des femmes et 60% d'entre sont des féminicides commis par des proches, selon ce rapport publié lundi à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Le terme féminicide désigne les homicides de femmes et de filles liés au genre. Ce bilan de femmes et filles tuées par un partenaire intime ou un membre de leur famille, établi sur la base de l'analyse de statistiques provenant de 122 pays et territoires, correspond à 129 victimes chaque jour. Alors que les femmes représentaient 19% des victimes d'homicides dans le monde en 2025, 60% d'entre elles ont perdu la vie dans la sphère privée, contre seulement 11% des homicides des hommes dans ce contexte. L'ONU souligne ainsi «l'urgence de garantir que la prévention de la violence domestique prenne en compte les relations intimes, ainsi que les relations au sein de structures familiales plus larges». Bien qu'aucune région n'est épargnée, l'Afrique a enregistré une nouvelle fois le plus grand nombre de victimes de féminicides commis par un proche (22.100), devant l'Asie (15.100), les Amériques (7.400), l'Europe (2.100) et l'Océanie (300). Le rapport relève également que, malgré la baisse des taux d'homicide à l'échelle mondiale, les taux de feminicide ont diminué plus lentement notamment dans les Amériques et en Europe. Cela suggère, d'après l'ONU, «que ces crimes sont profondément enracinés dans les normes sociales et les stéréotypes de genre, et met en évidence l'existence d'obstacles spécifiques entravant l'accès des femmes et des filles à la justice». **L.Nacer**

MINES ANTIPERSONNEL :

Le nombre de victimes atteint 7.000, un niveau record depuis 2020



Près de 7.000 personnes, en majorité des civiles, ont été tuées ou blessées par des mines antipersonnel et d'autres restes explosifs de guerre à travers le monde en 2025, un niveau record depuis cinq ans, selon un rapport publié mardi par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL). "Au moins 6.929 personnes ont été tuées ou blessées par des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre en 2025, le chiffre annuel le plus élevé depuis 2020. Des victimes ont été recensées dans 54 pays et territoires, les civils représentant 84% (du nombre total de personnes tuées ou blessées)", précise le rapport. Selon l'organisation, le Myanmar a enregistré le plus grand nombre de victimes (1.900) pour la troisième année consécutive. La Syrie arrive en deuxième position, avec 1.600 cas signalés. Les pays d'Asie du Sud-Est, notamment le Laos, le Vietnam et le Cambodge, concentrent environ 27% des incidents recensés dans le monde. L'organisation a également souligné que la contamination par les mines et les restes explosifs de guerre constituait une menace pour les populations longtemps après la fin des conflits, en limitant leur accès à l'eau, à la nourriture, aux écoles et aux hôpitaux. En outre, les opérations de déminage nécessitent d'importants investissements publics. **M.Bouchra**

ANGLETERRE:

Plus de 5.250 décès liés à la chaleur enregistrés durant l'été 2026, un record depuis 2016



L'Angleterre a enregistré 5.258 décès liés à la chaleur durant l'été 2026, marqué par sept vagues de chaleur entre mai et septembre, et une sécheresse exceptionnelle, un niveau record depuis le début de ce type de suivi en 2016, selon une première estimation publiée mardi par l'Agence britannique de sécurité sanitaire (UKHSA). Le précédent record remontait à 2022, avec 2.985 décès. La majorité des décès recensés cet été sont survenus lors des deux premières vagues de chaleur, du 24 au 27 mai (792 décès) et du 21 au 28 juin (2.401 décès), précise l'agence dans son rapport. "Une chaleur intense en début d'été peut présenter des risques particuliers, car des conditions météorologiques exceptionnellement chaudes peuvent survenir avant que les populations, les communautés et les services ne soient pleinement préparés à y faire face", souligne l'UKHSA. L'agence n'a pas communiqué de données sur l'âge des victimes, leur répartition géographique ou les causes précises des décès, comptabilisés entre mai et septembre. Le bilan définitif est attendu début 2027.

Ce bilan met en évidence "l'importance de mettre en place des mesures de préparation aux risques sanitaires liés à la chaleur dès le début de la saison, plutôt que de se concentrer uniquement sur les périodes les plus chaudes du milieu de l'été", avertit l'agence. **F.Kheira**

PÉTROLE :

Hausse des prix de plus de deux dollars à la cloture

Les prix du pétrole ont enregistré une hausse de plus de deux dollars à la clôture des échanges, mardi soir. Les contrats à terme sur le pétrole Brent ont progressé de 2,03 dollars, soit 2,27 %, pour s'établir à 91,40 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont augmenté de 1,88 dollar, soit 2,35 %, pour atteindre 82,05 dollars le baril.

PAKISTAN :

Cinq individus armés neutralisés lors d'une opération sécuritaire dans le nord-ouest du pays

Cinq individus armés ont été neutralisés par les forces de sécurité pakistanaise, lors d'une opération menée dans la zone de Khor Mira Pacha Khil, dans la ville de Peshawar, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, a annoncé mardi le département pakistanais de lutte contre le terrorisme. Selon la chaîne pakistanaise Samaa TV, citant le département, l'opération a été menée sur la base de renseignements faisant état de la présence d'individus armés dans la région, donnant lieu à un échange de tirs entre les deux parties. Le département a indiqué que des armes et des munitions avaient été saisies, ajoutant qu'une opération de recherche était en cours dans la zone afin de retrouver et d'arrêter les individus en fuite. Le Pakistan connaît une recrudescence notable des attaques armées, notamment dans les provinces de Khyber Pakhtunkhwa et du Baloutchistan.

COLOMBIE :

Des bâtiments officiels détruits dans l'explosion d'une voiture piégée

Un attentat à la voiture piégée a détruit le siège du gouvernement régional et d'autres bâtiments à Villavicencio, dans le centre de la Colombie, causant un immense cratère et provoquant la panique chez les habitants. Il n'y a "aucune victime mortelle pour l'instant", a indiqué lundi vers 23H00 (04H00 GMT mardi) le président colombien Abelardo de la Espriella sur les réseaux sociaux. Selon le chef de l'Etat, la bombe visait le siège gouvernemental de la région du Meta, qui a été détruit.e centre-ville est privé d'électricité et l'explosion a engendré des scènes de chaos, avec des habitants courant de toutes parts dans les rues, des façades endommagées, des vitres brisées, et un immense cratère, selon des médias locaux.

SERBIE :

Un élève ouvre le feu dans un lycée et blesse deux employés

Un adolescent de 17 ans a été arrêté mardi 24 novembre après des tirs dans le hall d'un lycée de Kragujevac. Deux membres du personnel ont été blessés, mais aucun élève n'a été touché, selon la police serbe. Les raisons de son geste restent à déterminer. Deux employés d'un lycée ont été blessés mardi lorsqu'un élève de 17 ans a ouvert le feu dans un établissement de Kragujevac, dans le centre de la Serbie, a indiqué la police. La police a déclaré avoir maîtrisé et arrêté l'assaillant, «soupçonné d'avoir utilisé un fusil dans le hall de l'école». «Deux personnes ont été blessées, l'une très probablement par des tirs et l'autre par des éclats de verre», a précisé la police, ajoutant qu'aucun élève n'avait été touché.

L'Iran a appliqué la peine de 74 coups de fouet à une chanteuse qui s'était produite sans voile

La chanteuse avait passé deux semaines en détention avant d'être libérée sous caution. Elle et son équipe avaient comparu pour «atteinte à la décence publique». Malgré les restrictions, de plus en plus d'Iraniennes osent une plus grande liberté vestimentaire. Les autorités iraniennes ont infligé lundi 74 coups de fouet à une chanteuse qui s'était produite sans voile dans une vidéo diffusée sur YouTube, a rapporté l'agence de presse Isna, citant son avocat. Parastoo Ahmadi, âgée de 29 ans, avait été condamnée en juin, comme plusieurs membres de son équipe, pour un concert organisé devant une salle vide mais retransmis sur internet en décembre 2024.